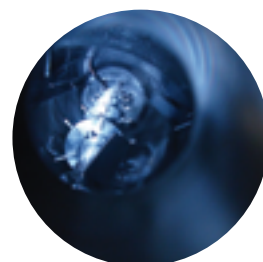




Rapport financier annuel

Comptes statutaires et consolidés
établis au 31 décembre 2019



Chers actionnaires,

Nous venons de vivre une période très éprouvante pour chacun.

Les entreprises ont également été profondément touchées et la nôtre n'a pas fait figure d'exception : à cause de l'épidémie de covid-19, Global Bioenergies a dû interrompre ses activités de laboratoire pendant quatre semaines, et vient de procéder à une réduction d'environ 25% des effectifs de son département R&D.

Dans cet environnement difficile, notre projet de première usine de grande taille n'a pas pu progresser aussi rapidement que nous l'aurions souhaité. Mais il continue de se préciser, et il reste aujourd'hui au cœur de nos priorités.

Ces difficultés préparent le rebond : en effet, plus que jamais, les composés que nous produisons répondent à un appel des industriels et des consommateurs. Bientôt, ces composés atteindront le marché, et y remplaceront des produits issus du pétrole. Ils contribueront ainsi à diminuer la production de gaz à effet de serre, et s'inscriront dans le grand plan de lutte contre le réchauffement climatique, aujourd'hui devenu une réalité criante.

A court terme, nos produits seront destinés au secteur de la cosmétique. D'une façon générale, les produits d'origine naturelle y sont très activement recherchés ; les nôtres permettent en plus de hisser la performance aux niveaux d'exigence les plus élevés.

2019 a vu le groupe L'Oréal entrer au capital de Global Bioenergies, via le fonds de *Corporate Venture* BOLD – Business Opportunities for L'Oréal Development. Avec 17% de détention du capital, L'Oréal est aujourd'hui notre premier actionnaire. Le conseil d'administration a lui aussi évolué pour accompagner la focalisation de la Société sur le domaine de la cosmétique.

Même avec des capacités de production limitées, nous pouvons impacter ce domaine où les prix élevés compensent la petitesse des volumes : ainsi, le rythme de production actuel de notre démonstrateur industriel y serait déjà significatif. Dès 2021, des tests de marché seront donc réalisés et nos produits atteindront ainsi, pour la première fois, le grand public.

En 2019, et pour la deuxième année consécutive, le *burn rate* du Groupe s'est réduit, ce qui se traduit par des pertes nettes de 12,7M€ à comparer à celles de 13,6M€ de 2018 et à celles de 14,3M€ du pic de 2017. En 2020, le *burn rate* continuera de se réduire, et plus encore en 2021 avec l'arrivée du premier chiffre d'affaires significatif. Le chemin vers la rentabilité commence à se tracer.

La cosmétique sera le premier des grands domaines industriels à s'affranchir du pétrole, et nous serons bientôt des acteurs importants de cette transition. Ce domaine servira d'exemple à l'ensemble de l'industrie mondiale qui viendra elle aussi, progressivement, à une utilisation plus raisonnée des ressources et à la maîtrise de son impact sur l'environnement.



Marc DELCOURT

Directeur Général, cofondateur

invest@global-bioenergies.com

RAPPORT ETABLI PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE GLOBAL BIOENERGIES

RAPPORT FINANCIER ANNUEL AU 31 DECEMBRE 2019

Nous présentons, en complément du rapport financier annuel relatif à Global Bioenergies SA (ci-après « la Société »), les comptes consolidés du groupe réunissant la maison-mère, la filiale allemande Global Bioenergies GmbH (détenue à 100%), la filiale néerlandaise Syngip BV (détenue à 100%) et les sociétés projet IBN-One (détenue à 50%) et IBN-Two (détenue à 100%) (ci-après ensemble « le Groupe »).

Nous ne sommes pas soumis à l'obligation d'établir ces comptes consolidés. Notre choix de les présenter correspond à la volonté d'apporter l'information économique la plus lisible possible sur l'activité du Groupe.

Les filiales détenues intégralement (Global Bioenergies GmbH, Syngip BV et IBN-Two) ont été consolidées selon la méthode de l'intégration globale. La filiale IBN-One, détenue à 50%, a été consolidée par intégration proportionnelle. Nous rappelons succinctement les grands principes retenus pour la consolidation des comptes :

- 1. Neutralisation des flux intervenus entre Global Bioenergies SA et ses filiales :*
 - capitaux propres et titres correspondants détenus ;*
 - créances et dettes en compte-courant ;*
 - intérêts des comptes-courants facturés dans le cadre des conventions de trésorerie entre la maison-mère et respectivement Global Bioenergies GmbH, Syngip BV et IBN-One ;*
 - autres refacturations diverses.*

- 2. Retraitements opérés dans le cadre de la présentation des comptes consolidés :*
 - intégration des crédits-bails au poste immobilisations corporelles pour leur valeur brute retraitée du cumul des amortissements pratiqués depuis l'origine ; la contrepartie ayant été mise en emprunts. Le coût financier lié au crédit-bail est venu s'ajouter aux charges financières ;*
 - prise en compte des indemnités de départ à la retraite au passif dans la rubrique des provisions, avec comme contrepartie une dotation aux provisions supplémentaire inscrite au compte de résultat.*

**ATTESTATION DE RESPONSABILITE
DU
RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

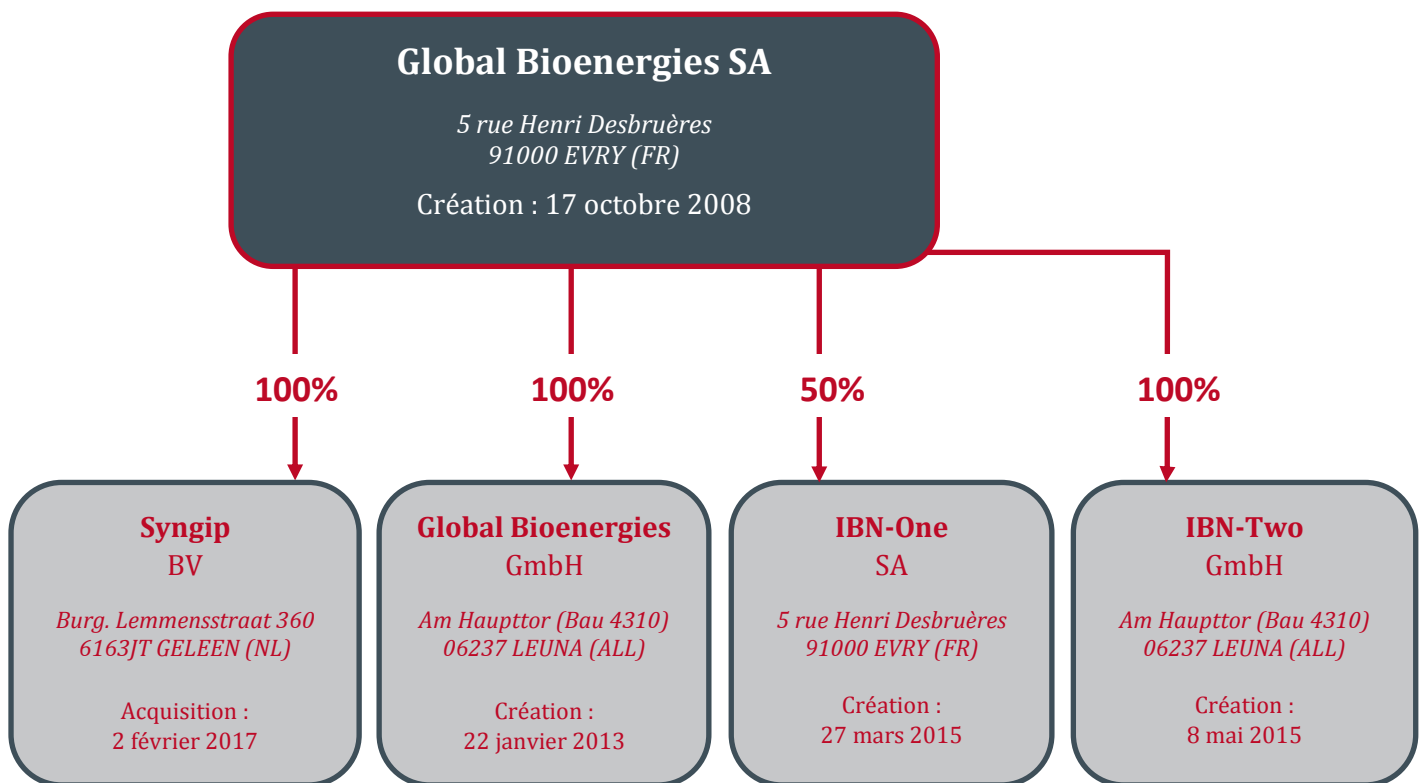
J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion intégré à ce rapport financier annuel présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et qu'il décrit les principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Evry, le 30 juin 2020



Marc Delcourt
Directeur Général

STRUCTURE DU GROUPE GLOBAL BIOENERGIES AU 31/12/2019



SOMMAIRE

- I. SITUATION DE LA SOCIETE ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE 2019 ET EVOLUTION PREVISIBLE *page 5*
 - A. Situation et activités de la Société et du Groupe
 - B. Evolution prévisible
 - C. Activités en matière de recherche et développement
 - D. Principaux risques et incertitudes

- II. FAITS MAJEURS SURVENUS DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2020 *page 16*

- III. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE *page 17*
 - A. Compte de résultat
 - B. Bilan
 - C. Flux de trésorerie

- IV. PRESENTATION DES COMPTES DE GLOBAL BIOENERGIES SA *page 27*
 - A. Compte de résultat
 - B. Bilan
 - C. Flux de trésorerie

- V. ACTIONNARIAT *page 35*
 - A. Répartition du capital social et actionnaires principaux
 - B. Participation des mandataires sociaux
 - C. Participation des salariés
 - D. Etat récapitulatif des opérations réalisées sur leurs titres par les mandataires sociaux, les hauts responsables et les personnes qui leur sont étroitement liées
 - E. Instruments dilutifs du capital

- VI. FILIALES, PARTICIPATIONS ET SOCIETES CONTROLEES *page 38*
 - A. Organigramme
 - B. Global Bioenergies GmbH
 - C. IBN-One SA
 - D. Syngip B.V.
 - E. IBN-Two GmbH

VII. INFORMATIONS RELATIVES AU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	page 43
A. Gouvernance et modalités d'exercice de la direction générale	
B. Liste des mandataires sociaux et de leurs autres mandats et fonctions	
C. Rémunération et avantages attribués aux mandataires sociaux	
D. Conventions règlementées	
E. Conventions conclus entre un mandataire social ou actionnaire significatif et une société contrôlée	
F. Délégations de compétence accordées au Conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital	

VIII. AUTRES INFORMATIONS IMPORTANTES	page 53
A. Politique de distribution des dividendes	
B. Dépenses non déductibles	
C. Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et clients	
D. Opérations effectuées par la société sur ses propres actions	
E. Rapports du commissaire aux comptes	

IX. ANNEXES	page 54
- <i>Etats financiers des comptes consolidés préparés par In Extenso</i>	
- <i>Etats financiers de Global Bioenergies SA préparés par In Extenso</i>	
- <i>Rapports du Commissaire aux comptes</i>	
- <i>Tableau des résultats des cinq derniers exercices</i>	

I. SITUATION DE LA SOCIETE ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE 2019 ET EVOLUTION PREVISIBLE

A. Situation et activités de la Société et du Groupe

L'exercice 2019 a été caractérisé par la poursuite et l'intensification du pivot vers le domaine de la cosmétique. Les débouchés potentiels dans cette industrie avaient été identifiés de longue date, comme en atteste le partenariat avec L'Oréal débuté en 2016. Mais de récentes évolutions sont venues amplifier la profondeur de ce marché, qui jusqu'alors était considéré comme relativement restreint, et conforter l'idée que l'industrie cosmétique serait à même de proposer, pour les dérivés d'isobutène, des prix bien plus élevés que ceux identifiés dans le domaine des carburants.

Ces évolutions ont trait aux revendications des consommateurs d'accéder à des produits d'origine naturelle et plus respectueux de l'environnement. Cette quête de naturalité, perceptible d'une façon générale dans de très nombreux marchés, est particulièrement visible dans le domaine de la cosmétique, et y revêt même un caractère pressant : le domaine est soumis à de nouvelles réglementations limitant le recours à certains produits, lorsqu'ils sont potentiellement associés à une toxicité humaine ou environnementale. Les dérivés d'isobutène, utilisés de longue date dans la cosmétique, se présentent comme l'une des principales alternatives aux silicones volatiles par exemple, et permettent de garantir le maintien des propriétés d'usage des produits. L'opportunité de disposer à terme de ces ingrédients d'origine naturelle, par rapport à une origine fossile, est donc stratégique pour les acteurs cosméticiens.

La perspective de produire ces composés peut se décliner en ayant recours aux trois générations de ressources : première génération (betteraves, canne à sucre et céréales), deuxième génération (déchets agricoles et forestiers), et troisième génération (effluents industriels). La Société est active sur ces trois types de ressources, et a d'ailleurs décidé, pour des raisons de synergies entre ses différentes activités de R&D, de transférer progressivement les activités relatives aux travaux de 3^{ème} génération visant à produire de l'isobutène à partir de gaz industriels depuis les Pays-Bas vers son site principal situé à Evry. Des locaux ont été spécialement aménagés dans les locaux d'Evry pour accueillir cette activité. Une procédure de fusion transfrontalière, décidée par le Conseil d'administration de la Société en décembre 2019, est actuellement en cours afin de traduire juridiquement et comptablement ledit transfert, à l'issue duquel la société Syngip BV sera dissolue.

C'est avec ces perspectives en tête qu'une opération d'augmentation de capital par voie d'offre au public et suppression du droit préférentiel de souscription a été lancée en juin et a permis de lever des fonds pour un montant total de près de 17 millions d'euros. Cette opération s'est traduite par l'émission de 3.639.475 actions nouvelles et a notamment été marquée par l'investissement du fonds BOLD - *Business Opportunities for L'Oréal Development*, le fonds de *Corporate Venture* du groupe L'Oréal, qui est ainsi devenu le premier actionnaire de la Société. Cet investissement a indéniablement validé l'intérêt de l'industrie cosmétique pour les solutions proposées par Global Bioenergies.

Les perspectives qu'ouvre la cosmétique bousculent les objectifs de court terme de la Société et du Groupe. Jusqu'alors, la Société évoluait dans une dynamique où la quasi-intégralité des ressources étaient allouées à l'amélioration des performances du procédé, avec l'objectif qu'elles

s'approchent au plus près de l'optimum théorique. Cette quête était nécessaire pour pénétrer le marché des biocarburants, dont les prix sont tirés vers le bas par la concurrence des carburants fossiles, malgré les réglementations incitatives de nombreux pays et notamment de la France. La compétitivité du procédé développé par la Société nécessitait par ailleurs que la valorisation du pétrole retrouve les niveaux historiquement hauts des premières années de la Société. Ce domaine des biocarburants, où les volumes sont immenses mais les marges sont ténues, reste un objectif à terme de la Société, mais la priorité de court terme a maintenant basculé vers le marché de la cosmétique.

Le marché de la cosmétique repose sur une dynamique complètement différente : les marges sont très élevées, et le ratio entre le prix de vente et le coût matière première est l'un des plus hauts du marché ; en revanche, les volumes sont restreints. Dans ce marché, les performances du procédé ne sont pas aussi déterminantes que dans le domaine des carburants, et permettraient déjà une exploitation rentable du procédé. La Société s'est donc investie dans une compréhension fine du marché de la cosmétique et a pris plusieurs initiatives pour mieux cerner la valeur de sa proposition : tests produits, introduction à la formulation cosmétique, ou encore réalisation d'une étude de marché complète par un cabinet-conseil spécialisé ; l'idée étant, *in fine*, d'identifier les activités précises qui pourraient être lancées et qui seraient déjà profitables sans que des efforts nouveaux de R&D doivent être menés.

Dans ce contexte, Global Bioenergies et IBN-One ont franchi un jalon en juillet dans le cadre du projet ISOPROD financé par l'ADEME. Pour mémoire, ce projet est focalisé sur l'émergence de la première usine d'exploitation du procédé de Global Bioenergies. Le franchissement de ce jalon témoigne des progrès réalisés sur ce chantier et se traduit par un versement, sous forme d'avances remboursables, de 3,1M€ au bénéfice du Groupe.

B. Evolution prévisible

Plus que jamais, les composés produits par la Société répondent à un appel des industriels et des consommateurs. Il est attendu que ces composés atteignent bientôt le marché, et y remplacent des produits issus du pétrole. Ils contribueront ainsi à diminuer la production de gaz à effet de serre, et s'inscriront dans le grand plan de lutte contre le réchauffement climatique, aujourd'hui devenu une réalité criante.

A court terme, ces produits seront destinés au secteur de la cosmétique. D'une façon générale, les produits d'origine naturelle y sont très activement recherchés, et ceux de la Société répondent à des problématiques claires.

Même avec des capacités de production limitées, la Société pourra impacter ce domaine où les prix élevés et volumes limités sont la règle : ainsi, le rythme de production actuel du démonstrateur industriel de Leuna y serait déjà significatif. Dès 2021, des tests de marché seront donc réalisés et les produits de Global Bioenergies atteindront ainsi, pour la première fois, le grand public.

Dans l'environnement difficile de cette année 2020, le projet, mené par la société IBN-One détenue en Joint-Venture avec Cristal Union, n'a pas pu progresser aussi rapidement que souhaité. Mais il se précise, et continue d'évoluer : jusqu'à présent, l'objectif était de construire une usine à visée majoritaire dans les carburants, et minoritaire dans les cosmétiques. Le projet évolue aujourd'hui

vers une usine de taille moins importante, et presque uniquement dédiée à la production d'ingrédients destinés à l'industrie de la cosmétique. Les biocarburants, notamment aériens, pourront cependant être testés à échelle réelle à partir de cette usine, et en constitueront un débouché supplémentaire.

La cosmétique sera le premier des grands domaines industriels à s'affranchir en totalité du pétrole, et la Société sera un des acteurs importants de cette transition. Ce domaine servira d'exemple à l'ensemble de l'industrie mondiale qui viendra elle aussi, progressivement, à une utilisation plus raisonnée des ressources et à la maîtrise de son impact sur l'environnement.

C. Activités en matière de recherche et développement

Le projet porté par Global Bioenergies se distingue par un degré d'innovation très élevé : en effet, personne n'a jamais fait produire à des microorganismes des composés qui sont aussi éloignés des composés habituellement produits par les êtres vivants : le procédé de production fermentaire d'isobutène par voie gazeuse est unique au monde et représente un défi technologique. La Société s'est construite sur ce sujet de la R&D, et la domination de cette activité est visible au travers du dispositif de Crédit d'Impôt Recherche. Ainsi, au titre de l'exercice 2019, les dépenses retenues dans le cadre des dépenses éligibles au Crédit d'Impôt Recherche se sont élevées à 8,4M€ (il convient de préciser que les dépenses éligibles au Crédit d'Impôt Recherche n'intègrent pas l'ensemble des dépenses assimilables aux activités de recherche et développement. Ces dernières peuvent, par exemple, inclure des charges de sous-traitance confiées à des organismes non agréés ou non européens). Cette omniprésence de la R&D évolue cependant depuis quelque temps : l'activité industrielle et l'activité commerciale sont toutes deux en train d'émerger.

D. Principaux risques et incertitudes

Les risques mentionnés au chapitre 4 « Facteurs de risque » du document de référence relatif à l'exercice comptable 2018 (numéro de dépôt AMF : D.19-0091), lesquels ont bénéficié d'une mise à jour dans la note d'opération d'augmentation de capital de juin 2019 (numéro de visa AMF : 19-0275), restent d'actualité et font l'objet d'un rappel et d'une actualisation ci-après.

❖ Risques liés au retard ou à l'échec du développement des souches industrielles et des bioprocédés du Groupe

Tout retard dans le développement des bioprocédés entraînerait, pour le Groupe, un report de la phase d'exploitation et de commercialisation de ses bioprocédés. Des résultats imparfaits dans l'industrialisation des bioprocédés ou des retards importants pourraient faire perdre aux bioprocédés leur compétitivité et dégrader leurs perspectives commerciales.

En conséquence, tout retard ou blocage dans le développement des bioprocédés est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, les perspectives, la situation financière, les résultats et le développement du Groupe.

❖ *Risques liés à la protection des souches*

Les générations successives des souches de production sont stockées dans des conditions permettant leur conservation à long terme. Elles sont, d'une manière générale, résistantes et capables de se reproduire rapidement. En dépit des précautions prises par le Groupe, ces souches pourraient faire l'objet d'un vol, puis d'une exploitation contrefactrice. En outre, en l'absence de conservation d'un duplicata des souches dans un site distinct, elles pourraient disparaître lors d'un incendie ou d'une catastrophe naturelle touchant le laboratoire dans lequel elles sont conservées.

En conséquence, tout problème sur les souches est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, les perspectives, la situation financière, les résultats et le développement du Groupe.

Le risque s'accroît au fur et à mesure de l'amélioration des performances de chaque souche, et est maîtrisé par l'augmentation parallèle des mesures de protection. Le laboratoire est installé sur un site clos et gardé en permanence, ce qui réduit les risques d'intrusion mais ne garantit pas l'impossibilité d'un tel délit.

❖ *Risques relatifs à la propriété intellectuelle*

Le Groupe exploite un portefeuille de 43 familles de brevets portant sur des procédés de production biologique de molécules d'intérêt à partir de ressources renouvelables. Ces brevets et demandes de brevet constituent le cœur de l'activité du Groupe. A ce jour, 33 demandes de brevet ont été publiées et parmi ces dernières une centaine ont été délivrés dans de nombreux pays ou territoires comprenant l'Europe, les Etats-Unis, la Chine, l'Inde, le Japon ou encore le Brésil.

Parmi ces 43 familles et demandes de brevet : (i) neuf sont détenues par la société SCIENTIST OF FORTUNE SA contrôlée par M. Philippe Marlière, co-fondateur et administrateur de Global Bioenergies, (ii) seize sont détenues par la société SCIENTIST OF FORTUNE SA et la Société en copropriété, (iii) dix-sept sont détenues par la Société et (iv) une est détenue par un grand groupe industriel avec lequel la Société a noué un accord de licence exclusif pour son exploitation.

Le fait que la Société ne soit pas propriétaire de l'ensemble des brevets et demandes de brevet, mais en soit licenciée exclusive ou co-propiétaire, ne l'empêche pas d'exploiter de manière pleine et entière les brevets et demandes de brevet puisque les contrats de licence sont rédigés de telle sorte que le Groupe jouisse de l'ensemble des droits d'exploitation qui y sont attachés pour les applications portant sur la production d'isobutène.

❖ *Risques industriels liés à l'environnement*

Le procédé développé par le Groupe nécessite un environnement particulier, à deux titres :

- les microorganismes utilisés pour la production de l'isobutène sont des microorganismes génétiquement modifiés, qui doivent être maintenus en environnement confiné. Ainsi, leur destruction à l'issue des phases de production doit être assurée par des moyens thermo-chimiques adaptés, et différents niveaux d'incidents doivent avoir été anticipés afin de minimiser les risques que lesdits microorganismes génétiquement modifiés ne se retrouvent dans le milieu naturel.

- l'isobutène est inflammables, et même explosif lorsque présent à haute concentration dans l'air. Sa production doit donc être, dès le stade du développement pré-industriel, menée dans une atmosphère anti-explosive (« ATEX ») répondant aux normes précises édictées en la matière : installations électriques protégées, système de mise à la masse de tous les appareils, etc.

La Société a été agréée pour la manipulation de microorganismes génétiquement modifiés dans le cadre de son programme isobutène. Cet agrément a été obtenu en 2011 pour une durée de 5 ans, soit jusqu'en 2016, puis a été renouvelé jusqu'en 2024.

L'évolution possible de la législation en matière de traitement des microorganismes génétiquement modifiés, d'une part, et des installations ATEX, d'autre part, est susceptible de modifier les conditions de développement et d'exploitation des procédés. L'évolution des législations est suivie par le Groupe dans cette perspective.

Le Groupe est soumis à divers lois et règlements contraignants, en particulier en matière d'environnement, de santé et de sécurité, notamment ceux relatifs au stockage, à l'utilisation, à la manipulation, au transport et à l'élimination de produits dangereux, chimiques ou biologiques, de déchets industriels et d'organismes génétiquement modifiés.

La nécessité de respecter ces lois et règlements, les conséquences de leur non-respect éventuel, la perte par la Société des autorisations qui lui auraient été accordées, la non-obtention des autorisations qui lui seraient nécessaires, notamment les agréments délivrés par la Préfecture pour le stockage, l'utilisation, la manipulation, le transport et l'élimination de produits dangereux, chimiques ou biologiques, de déchets industriels et d'organismes génétiquement modifiés, pourraient se traduire par des coûts que devrait supporter le Groupe (taxes, investissements réalisés afin d'assurer la conformité avec les lois et règlements, en particulier en matière d'environnement, de santé et de sécurité).

Le Groupe pourrait être amené à engager des dépenses complémentaires pour se conformer à de nouvelles législations ou réglementations en matière d'environnement, de santé et de sécurité. En particulier, le Groupe pourrait être obligé d'acheter de nouveaux équipements, de modifier ses locaux ou installations et, plus généralement, d'engager d'autres dépenses importantes. En cas de contamination accidentelle, de blessures ou de dommages quelconques, le Groupe pourrait être tenu pour responsable des dommages, ce qui pourrait avoir un effet négatif sur ses activités et sa situation financière, même si le Groupe bénéficie d'une couverture d'assurance couvrant certains risques inhérents à son activité.

❖ *Risques liés aux besoins de financement*

Depuis sa création en 2008, le Groupe a financé ses travaux de recherche, pour l'essentiel, par un renforcement de ses fonds propres par voie d'augmentation de capital.

Au 31 décembre 2019, les ressources financières brutes injectées dans le Groupe depuis sa création sont résumées dans le tableau ci-après : *(les subventions sont renseignées selon les montants comptabilisés au compte de résultat et, le cas échéant, au bilan pour les subventions d'équipement ; pour les autres rubriques les montants correspondent aux montants encaissés au cours de l'exercice)*

<i>En milliers d'euros</i>	Augmentation de capital	Subventions	Avances remboursables	Prêts à l'innovation	Emprunts bancaires	TOTAL
Du 17/10/08 au 30/06/09	637	0	0	0	0	637
Du 01/07/09 au 30/06/10	600	20	330	0	0	950
Du 01/07/10 au 30/06/11	8 589	40	0	0	0	8 629
Du 01/07/11 au 30/06/12	1 403	75	332	0	0	1 810
Du 01/07/12 au 31/12/12	3 038	59	193	0	0	3 290
Du 01/01/13 au 31/12/13	23 000	20	143	740	0	23 903
Du 01/01/14 au 31/12/14	1 148	1 372	398	0	1 018	3 936
Du 01/01/15 au 31/12/15	1 882	859	1 726	1 400	4 400	10 267
Du 01/01/16 au 31/12/16	12 526	3 141	1 109	0	0	16 776
Du 01/01/17 au 31/12/17	17 890	2 341	300	0	0	20 532
Du 01/01/18 au 31/12/18	6 431	1 706	1 087	0	0	9 224
Du 01/01/19 au 31/12/19	16 924	3 372	2 905	0	0	23 200
TOTAL	94 067	13 006	8 523	2 140	5 418	123 154

Le Groupe n'a généré que des flux nets d'exploitation négatifs jusqu'à ce jour et la poursuite de l'industrialisation de ses procédés nécessite encore des dépenses importantes. Le Groupe pourrait ne pas parvenir à lever de fonds supplémentaires ou ces fonds pourraient ne pas être disponibles à des conditions financières acceptables quand il en aura besoin. Cette impossibilité pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, les perspectives, la situation financière, les résultats et le développement du Groupe. En particulier, le Groupe pourrait devoir :

- retarder, réduire, voire supprimer des programmes de recherche et développement, ou réduire ses effectifs ;
- obtenir des fonds par le biais d'accords ou de partenariats qui pourraient le contraindre à renoncer à des droits sur certaines de ses technologies ou certains de ses produits.

Par ailleurs, dans la mesure où le Groupe lèverait des capitaux par émission d'actions nouvelles, la participation de ses actionnaires pourrait être diluée.

Il est enfin précisé que la trésorerie au 31 décembre 2019 permet de couvrir les dépenses attendues sur 2020 dans leur intégralité.

❖ *Risques de liquidité*

Au 31 décembre 2019, les disponibilités et valeurs mobilières de placement détenues par le Groupe s'élevaient au total à 16,9 M€. A la même date, les engagements du Groupe au titre des diverses avances remboursables et emprunts s'élevaient à 9,6 M€. Le Groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et estime être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

❖ *Risques liés au Crédit d'Impôt Recherche*

Pour financer ses activités, le Groupe a également recours, pour sa maison-mère, au Crédit d'Impôt Recherche (« CIR »), qui consiste à accorder un crédit d'impôt aux entreprises investissant significativement en recherche et développement. Les dépenses de recherche éligibles au CIR incluent notamment les salaires et traitements, les consommables, les prestations de services sous-traitées à des organismes de recherche agréés (publics ou privés) et les frais de propriété intellectuelle.

Il ne peut être exclu que les services fiscaux remettent en cause les modes de calcul des dépenses de recherche et développement retenus par le Groupe ou que le CIR soit remis en cause par une contestation des services fiscaux alors même que la Société se conforme aux exigences de documentation et d'éligibilité des dépenses ou soit modifié par un changement de réglementation. Si une telle situation devait se produire, cela pourrait avoir un effet défavorable sur les résultats, la situation financière et les perspectives du Groupe.

A titre informatif, la Société s'est prêtée à un contrôle fiscal engagé en 2015 et portant notamment sur les crédits d'impôt recherche des exercices 2012, 2013 et 2014. Les conclusions de ce contrôle et du rapport d'expertise relatif aux crédits d'impôt recherche ont souligné un « projet très complet au point de vue technique/scientifique mais également au niveau des données financières et des justificatifs et permettant une analyse poussée des projets et travaux réalisés. Ceux-ci peuvent sans équivoque être qualifiés de travaux de R&D, associant recherche appliquée et développement expérimental ». De fait, l'ensemble du contrôle s'est conclu sans aucune rectification. Il n'y a pas eu de contrôle effectué depuis.

❖ *Risques liés à l'accès à des aides de partenaires non commerciaux*

A l'instar de tous les programmes de recherche bénéficiant d'aides publiques, le Groupe est exposé au risque de remboursement de tout ou partie de ces aides en cas de non-respect de ses engagements de faire.

Dans le cas où la Société ne respecterait pas les conditions contractuelles prévues dans les conventions conclues avec l'ADEME dans le cadre des projets BioMA+ et ISOPROD ou avec les instances européennes dans le cadre des cinq projets européens pour lesquels elle bénéficie de financements, elle pourrait être amenée à rembourser de façon anticipée les sommes versées. Une telle situation pourrait priver le Groupe de certains des moyens financiers requis pour mener à bien ses projets de recherche et développement. En effet, le Groupe ne peut garantir qu'il disposera alors des moyens financiers supplémentaires nécessaires, du temps ou de la possibilité de remplacer ces ressources financières par d'autres.

❖ *Risques liés à la gestion de la croissance interne*

Le Groupe peut devoir faire face à une croissance significative de son activité. Il pourrait être amené à recruter du personnel afin de pouvoir étendre ses activités opérationnelles. Il devra donc mobiliser fortement ses ressources internes et notamment :

- former, gérer, motiver et retenir un nombre d'employés croissant ;
- anticiper les dépenses et investissements liés à cette croissance, ainsi que les besoins de financement associés ;

- anticiper, pour ses produits, les revenus qu'ils sont susceptibles de générer ; et
- augmenter la taille de ses systèmes informatiques opérationnels, financiers et de gestion existants.

Le Groupe pourrait ne pas être en mesure de gérer sa croissance et pourrait rencontrer des difficultés inattendues lors de son expansion. Dans une telle hypothèse, l'activité, les perspectives, la situation financière et le développement du Groupe pourraient en être affectés.

❖ *Risques liés à la mise en cause de la responsabilité du Groupe du fait des produits*

Le Groupe pourrait voir sa responsabilité engagée en cas de non-conformité des produits, de non-respect des contraintes réglementaires et normes afférentes auxdits produits, ainsi qu'à l'environnement lié à leurs production, transport, stockage et utilisation. Dans l'éventualité où l'utilisation de l'un des produits causerait un dommage, le Groupe pourrait faire l'objet de poursuites qui seraient susceptibles de se révéler onéreuses.

❖ *Risques de litige*

A la date de publication de ce rapport, il n'existe pas de procédure administrative, pénale, judiciaire ou d'arbitrage – à l'exception d'un contentieux prud'hommal – dont le Groupe a connaissance qui est en suspens ou dont il est menacé, susceptible d'avoir, ou ayant eu au cours des 12 derniers mois un effet défavorable significatif sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats ou son développement.

❖ *Risques commerciaux et réglementaires*

L'exploitation commerciale du procédé Isobutène de la Société repose, d'une part, sur un approvisionnement en matières premières végétales à des conditions financières raisonnables et dans des quantités suffisantes et, d'autre part, sur la vente de l'isobutène bio-sourcé dans des marchés pouvant payer un prix supérieur à celui de l'isobutène fossile afin de couvrir le coût de production par l'usine IBN-One et lui assurer également une marge.

En conséquence, les efforts de la Société se concentrent sur :

- la négociation et la signature d'un contrat d'approvisionnement avec le groupe Cristal Union ayant pour objet d'assurer à la Société une quantité correspondant aux besoins en sucre (et éviter ainsi toute pénurie) et un prix cohérent avec le business model d'IBN-One, permettant de ne pas augmenter de manière significative le coût de production ;
- la découverte de marchés cibles à haute valeur ajoutée (tel que le secteur de la cosmétique) en vue de la négociation d'accords commerciaux assurant, dès le démarrage de l'usine IBN-One, une rentabilité importante du procédé Isobutène.

Toutefois, en dépit des efforts de la Société, il est possible que les fondamentaux du procédé Isobutène changent :

- baisse du ratio prix du pétrole/prix du sucre ;
- perte ou moindre intérêt de la part des industriels pour les produits bio-sourcés ;

- expiration ou résiliation des contrats conclus tant avec le groupe Cristal Union qu'avec les clients industriels, sans solution alternative, pouvant fortement compromettre l'activité et la rentabilité du Groupe.

En outre, les réglementations françaises et européennes, jusqu'alors très favorables à l'émergence de solutions bio-sourcées, pourraient se voir modifiées de manière plus ou moins significative. Ces changements pourraient intervenir à deux niveaux :

- révision à la baisse des incitations aux produits bio-sourcés, tels que :
 - révision à la baisse des dispositions réglementaires actuelles incitatives sur l'usage des biocarburants ;
 - absence de mise en place de nouvelles dispositions réglementaires dans d'autres domaines (transport aérien en particulier) ;
 - changement dans la réglementation européenne limitant les débouchés de l'isobutène bio-sourcé et de ses dérivés ;
- contraintes relatives à la production et la commercialisation d'isobutène bio-sourcé (sécurité, taxes, etc.).

❖ *Risques liés à l'approvisionnement en matières premières*

Les bioprocédés développés par le Groupe reposent sur l'utilisation de sucre, d'amidon, de céréales et des déchets agricoles et forestiers susceptibles d'être transformés en sucres fermentescibles. Le développement d'une filière de traitement des déchets agricoles et forestiers devrait contribuer à assurer une ressource importante en sucre.

Le manque de matière première agricole, en conséquence d'un changement dans l'équilibre entre l'offre et la demande au niveau local ou global, pourrait empêcher ou limiter l'industrialisation des bioprocédés du Groupe et avoir un impact sur son activité.

De même, le retard ou l'échec du développement des voies alternatives reposant sur l'utilisation de déchets agricoles, forestiers, ménagers ou industriels, pourrait limiter l'exploitation des bioprocédés du Groupe dans le cas notamment où les matières premières agricoles s'avèreraient trop coûteuses, et avoir un impact sur l'activité du Groupe.

❖ *Risques de concurrence*

Depuis ses débuts, la Société a dû faire face à des sociétés développant des procédés potentiellement concurrents. Jusqu'à présent, le principal concurrent de la Société était la société Gevo, étant précisé que le procédé développé par cette société présente des différences significatives avec le procédé de la Société et ne vise pas la même molécule. Cette société a déjà construit sa première usine mais a récemment décidé de la mettre à l'arrêt et de licencier 30 de ses salariés à cette occasion.

D'autres sociétés concurrentes, d'ores et déjà identifiées ou non, pourraient réussir à développer des bioprocédés plus efficaces et/ou moins chers et ce plus rapidement que la Société. A cet égard, la Société a mis en place une veille sur les évolutions technologiques concurrentes.

Concernant les applications des dérivés de l'isobutène dans les secteurs cosmétique et aéronautique plus particulièrement, il convient de noter le développement d'autres solutions renouvelables n'utilisant pas nécessairement l'isobutène bio-sourcé :

- pour la production d'émollients bio-sourcés à visée cosmétique :
 - Des solutions sont proposées à base d'huiles végétales. Celles-ci peinent généralement à reproduire les performances des composés dérivés de l'isobutène en termes de texture et de dispersabilité. Par ailleurs, celles tirées d'huile de palme font face à un problème d'acceptabilité du secteur.
 - La société Amyris produit des émollients issus des sucres par une voie biotechnologique analogue à celle de la Société. Ses produits, constitués de chaînes plus longues, n'entrent ainsi pas directement en concurrence avec les principales cibles de la Société mais au contraire en facilite l'acceptabilité.
- pour la production de kérosène renouvelable, sont à noter :
 - Les huiles de fritures usagées, telles qu'utilisées dans la raffinerie de World Energy à Paramount en Californie, font face à la difficulté de mettre en place les chaînes logistiques d'approvisionnement compatibles avec la taille du marché visé.
 - L'huile de palme, dont les problématiques d'acceptabilité sociétale et réglementaire en limitent le déploiement.
 - Les voies biotechnologies développées par quelques autres sociétés qui nécessitent des étapes d'extraction/purification supplémentaires qui, comparées à la solution développée par la Société, impactent négativement leurs coûts de production.

La réussite de telles sociétés aurait nécessairement un impact négatif sur l'activité de la Société en limitant le succès commercial escompté.

❖ *Risques de gouvernance dans la société IBN-One*

Dans la mesure où le capital social et les droits de vote sont détenus à parts égales avec le groupe Cristal Union, la Société ne contrôle pas, au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce, ladite société. Si, à ce jour, les relations avec le groupe Cristal Union sont harmonieuses, un risque existe quant à la poursuite de la bonne gouvernance de la société devant exploiter la première usine. Des problèmes pourraient, en effet, résulter de conflits d'intérêts dans la stratégie commerciale d'IBN-One et/ou de litiges commerciaux liés à l'approvisionnement en sucres. Afin de réduire au maximum ce risque, la Société a pris le soin d'aligner dans la durée les intérêts de Cristal Union et Global Bioenergies. Il n'en demeure pas moins que le groupe Cristal Union pourrait perdre ou réduire son intérêt pour le projet (en raison peut-être de nouveaux débouchés), dont la progression se trouverait alors ralentie voire stoppée.

Il est d'ores et déjà prévu que le financement de la construction de la première usine impliquera l'entrée de nouveaux investisseurs dans le capital social d'IBN-One. En conséquence, la participation de la Société au capital de cette dernière s'en trouvera nécessairement réduite, de même que le contrôle qu'elle exerçait en tant qu'actionnaire égalitaire. Il en résulte donc que le risque de gouvernance s'en trouvera accru. Le conseil d'administration d'IBN-One pourrait alors prendre des décisions défavorables à la Société, telles que le ralentissement ou l'arrêt du projet, ou l'affectation de tout ou partie du résultat à des projets pour lesquels la Société ne porterait pas ou peu d'intérêt.

Ainsi que cela a été mentionné ci-avant, des litiges pourraient survenir entre les actionnaires, présents ou futurs, à l'occasion de la gouvernance d'IBN-One (pacte d'actionnaires, conventions de prêt, etc.) mais également au titre des relations commerciales initiées pour les besoins du fonctionnement de l'usine et/ou de l'exploitation du procédé Isobutène (accord de licence, accord de fourniture de matière première, accord d'achats de produit, etc.). Ces litiges pourraient notamment prendre naissance du fait d'une divergence des intérêts entre les différentes parties. Quelle que soit leur origine, ceux-ci auraient nécessairement un impact négatif sur la gouvernance d'IBN-One mais surtout sur la poursuite du projet et l'atteinte de la rentabilité escomptée.

❖ *Risques d'échec du financement de l'usine*

Le financement de l'usine doit intervenir en deux étapes :

- dans un premier temps, par le financement de la phase d'avant-projet détaillé (FEED) de l'usine, permettant de finaliser le design industriel de l'usine ;
- dans un second temps, par le financement de la construction de l'usine.

Au cours de l'année 2018 et du début de l'année 2019, IBN-One a tenté de trouver des investisseurs pour financer la phase d'avant-projet détaillé (FEED). Bien que le projet ait suscité de l'intérêt, les potentiels investisseurs approchés ont indiqué que celui-ci ne correspondait pas aux projets sur lesquels ils se positionnaient en raison de son caractère trop en amont. Ils ont toutefois fait savoir que la situation serait différente une fois la phase d'avant-projet détaillé (FEED) réalisée et les démarches administratives initiées (principalement en vue de l'obtention du permis de construire).

Il n'en demeure pas moins qu'un risque existe sur la capacité d'IBN-One à attirer des investisseurs en vue du financement de la construction de l'usine. Même dans l'hypothèse où la construction de l'usine serait financée, ce financement pourrait intervenir tardivement par rapport au calendrier défini par la Société. Un tel échec ou retard aurait nécessairement un impact négatif sur la Société.

❖ *Risques liés à la construction et la mise en service de l'usine*

Il convient de préciser qu'outre le financement de l'usine, un risque existe sur la construction de ladite usine. Plusieurs situations pourraient être rencontrées : retard plus ou moins significatif au cours du chantier de construction, survenance d'accidents et/ou d'incidents au cours des opérations de construction, réserves émises à la réception de l'usine, désordres constatés lors de la mise en service de l'usine, etc. De tels événements auraient nécessairement un impact négatif sur le calendrier de mise en production et/ou sur le niveau de performance de l'usine tel qu'il a été défini par la Société.

En outre, il est possible que la mise en service de l'usine s'avère plus difficile et plus longue que prévu, que ce soit en raison de problèmes de conception ou de difficultés liées à la mise à l'échelle industrielle. La résolution de ces différents problèmes et difficultés pourrait repousser de plusieurs mois l'atteinte de la capacité de production théorique annuelle et, par conséquent, ne permettrait pas à IBN-One d'atteindre la rentabilité attendue.

Tous ces risques d'exécution entraîneraient un problème de liquidité pour IBN-One et une réduction des revenus attendus par la Société, susceptible d'avoir un impact important sur la poursuite de son activité.

❖ *Risques liés à la crise du Covid-19*

La crise relative au Covid-19 fait peser un risque supplémentaire sur le développement des activités, et ce, à plusieurs titres. D'abord, l'impact économique de cette pandémie rend plus difficile l'accès aux capitaux, que ce soit pour la poursuite du financement des activités du Groupe tant qu'elles ne sont pas rentables ou pour le financement de l'usine IBN-One. Le ralentissement des activités économiques a par ailleurs pesé lourd sur la valorisation des cours du pétrole, dont les stocks ont atteint des niveaux particulièrement élevés ; un pétrole valorisé à bas prix accentue le désavantage compétitif de la technologie de Global Bioenergies par rapport aux solutions fossiles et rend plus compliqué son émergence, surtout dans les marchés à grands volumes et faibles marges. Ainsi, le secteur aérien, pénalisé comme jamais dans son histoire et en proie à de graves difficultés financières, peut se voir freiner dans ses velléités de recours aux biocarburants produits par Global Bioenergies du fait de leur coût de production plus élevé que les carburants fossiles. Enfin, la crise sanitaire a contraint la Société à fortement réduire ses activités de laboratoire pendant 4 semaines au printemps 2020, le temps de mettre en place les protocoles lui permettant d'assurer la sécurité des salariés. Si la pandémie devait se développer à nouveau dans le futur et potentiellement sous une forme plus virulente ou dans un contexte plus favorable à son expansion, les conséquences sur l'organisation du travail se verraient probablement encore affectées, ce qui pourrait augmenter les délais correspondant aux divers objectifs que la Société se fixe.

II. FAITS MAJEURS SURVENUS DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2020

Le début d'année 2020 a été marqué par la crise sanitaire liée à l'épidémie Covid-19. L'activité du Groupe a été partiellement impactée. En effet, si les sites de Pomacle et Leuna n'ont subi aucune réduction d'activité, la Société a dû solliciter le recours à l'activité partielle entre le 16 mars et le 10 avril 2020 pour les salariés du laboratoire d'Evry dont la protection ne pouvait être assurée dans la configuration habituelle des activités et pour qui le télétravail n'était pas possible. Le volume d'heures chômées sur cette période de quatre semaines a été limité à 2.800 heures, correspondant à un niveau d'activité d'environ 60% à l'échelle des salariés du site d'Evry. L'activité a pu reprendre à un rythme normal dès le 14 avril 2020, après que les mesures visant à assurer la sécurité des salariés aient été définies, adoptées et appliquées en concertation avec les représentants du personnel.

Par ailleurs, la Société a annoncé le 30 avril 2020 envisager un projet de licenciement collectif pour motif économique visant moins de 10 personnes. Après avoir consulté et recueilli l'avis des représentants du personnel, la Société a finalement procédé, début juin 2020, au licenciement de 7 salariés.

III. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE

A. PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT DU GROUPE GLOBAL BIOENERGIES ¹

<i>Données en k€</i>	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois
Produits d'exploitation	3 494	2 412	2 369
Charges d'exploitation	17 517	18 088	18 002
<i>Effectif moyen</i>	<i>59,4</i>	<i>69,3</i>	<i>66,4</i>
Résultat d'exploitation	-14 024	-15 676	-15 634
EBITDA	-10 527	-12 059	-12 664
Résultat financier	-291	-570	-708
Résultat exceptionnel	166	64	89
Impôts sur les bénéfices	-1 407	-2 546	-1 999
Résultat net	-12 741	-13 637	-14 253

1. Produits d'exploitation

<i>Données en k€</i>	du 01/01/19 au 31/12/19	du 01/01/18 au 31/12/18	du 01/01/17 au 31/12/17
PRODUITS D'EXPLOITATION	3 494	2 412	2 369
CHIFFRE D'AFFAIRES	118	692	306
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	3 372	1 706	2 052
AUTRES PRODUITS	4	13	10

a. **Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires correspond à la facturation de services réalisés pour le compte de la filiale IBN-One, codétenue par le groupe Cristal Union, ainsi qu'à des prestations réalisées par Global Bioenergies GmbH au bénéfice d'un de ses fournisseurs.

b. **Subventions d'exploitation**

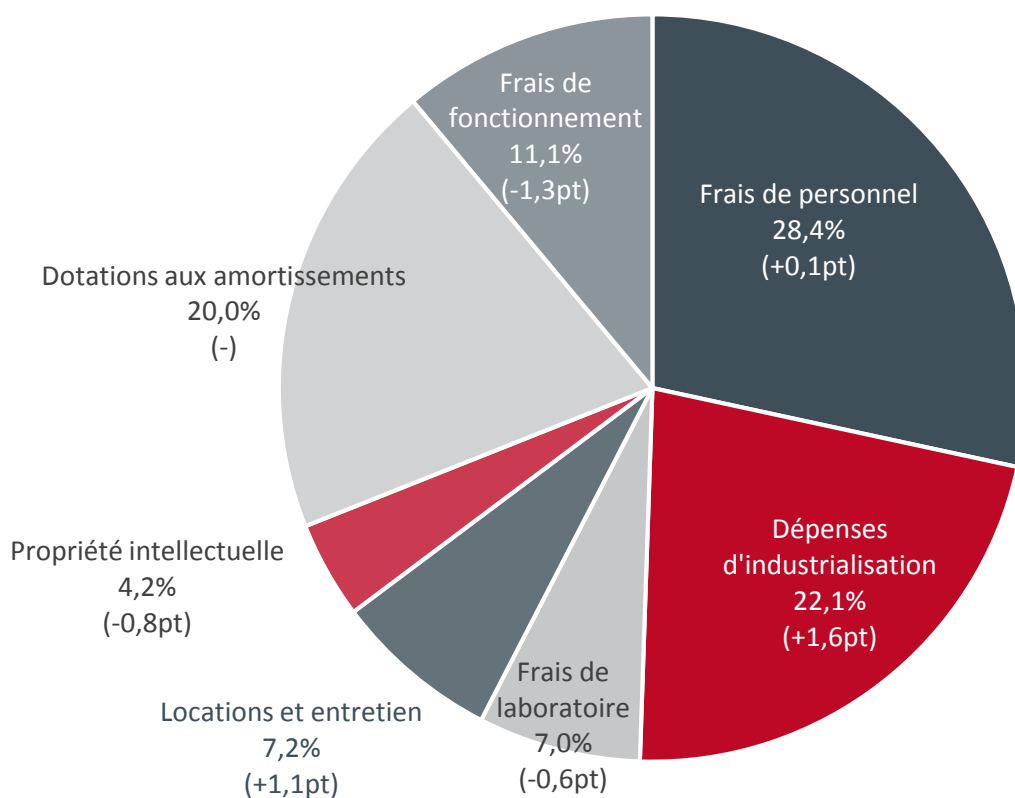
Les subventions correspondent aux cinq projets financés par l'Europe depuis 2017-2018 visant à diversifier les ressources utilisables par les procédés de Global Bioenergies. Les aides versées par la commission européenne au lancement des projets respectifs étant supérieures à ce qui pouvait être enregistré en subvention, le solde a été comptabilisé en Produits Constatés d'Avance.

¹ Les frais des augmentations de capital ont été imputés sur les primes d'émission y relatives par un transfert de charges. Dans le présent rapport, ces frais ont été déduits des charges d'exploitation et corrélativement, le transfert de charges a été déduit des produits d'exploitation.

2. Charges d'exploitation

Données en k€	du 01/01/19 au 31/12/19	du 01/01/18 au 31/12/18	du 01/01/17 au 31/12/17
CHARGES D'EXPLOITATION	17 517	18 088	18 002
FRAIS DE PERSONNEL	4 973	5 120	5 010
<i>Effectif moyen (Nb)</i>	<i>59,4</i>	<i>69,3</i>	<i>66,4</i>
DEPENSES D'INDUSTRIALISATION	3 879	3 713	4 227
FRAIS DE LABORATOIRE	1 234	1 386	1 819
<i>dont consommables de laboratoire</i>	<i>818 (66%)</i>	<i>810 (58%)</i>	<i>1 098 (60%)</i>
<i>dont sous-traitance de laboratoire</i>	<i>416 (34%)</i>	<i>576 (42%)</i>	<i>721 (40%)</i>
LOCATIONS, ENTRETIEN, MAINTENANCE	1 259	1 106	1 067
PROPRIETE INTELLECTUELLE	736	900	802
<i>dont redevances sur licences</i>	<i>227 (31%)</i>	<i>264 (29%)</i>	<i>253 (32%)</i>
<i>dont honoraires d'avocats liés à la PI</i>	<i>509 (69%)</i>	<i>636 (71%)</i>	<i>549 (68%)</i>
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	3 496	3 617	2 970
AUTRES FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 939	2 246	2 107

Répartition des charges d'exploitation 2019 (évolution par rapport à 2018)



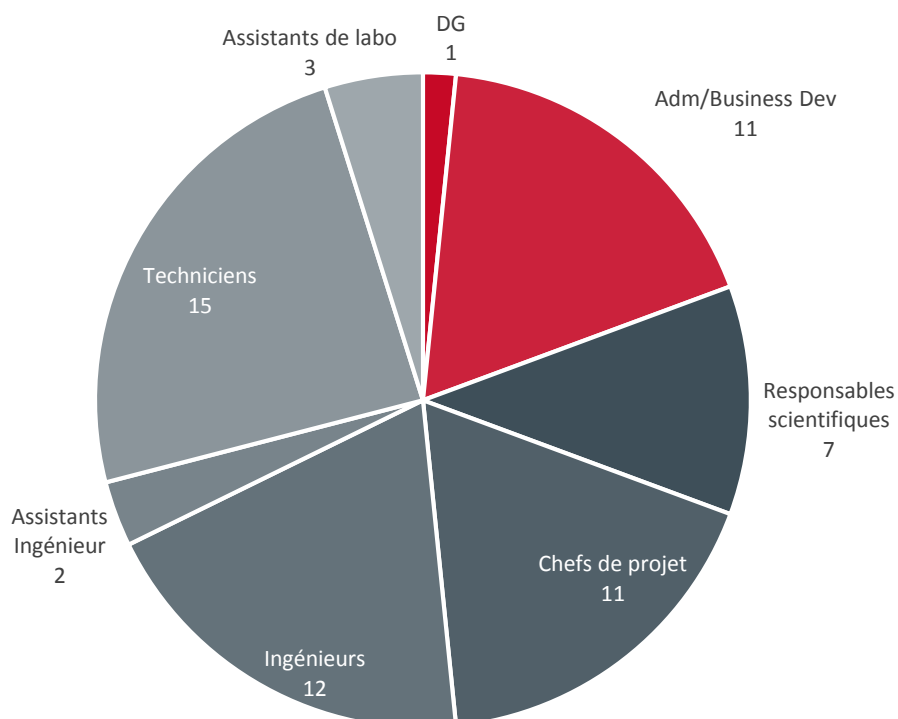
a. Frais de personnel (4 973k€)

Le Groupe a employé un effectif moyen de 59,4 salariés au cours de l'exercice 2019, effectif en baisse comparativement aux deux exercices précédents, lesquels affichaient respectivement des effectifs moyens de 69,3 (2018) et 66,4 salariés (2017).

Le site d'Evry accueillait 54 salariés au 31 décembre 2019 et la filiale allemande Global Bioenergies GmbH en comptait 8. Pour rappel, les activités développées par la filiale Syngip BV ont été rapatriées à Evry au cours du deuxième trimestre 2019 pour optimiser les synergies. Au 31 décembre 2019, le Groupe employait par ailleurs 10 salariés en contrat à durée déterminée.

Sur le site de Pomacle-Bazancourt, l'exploitation du pilote a été confiée à la société Agro-industrie Recherches et Développement (ARD) et n'a donc nécessité aucun recrutement local pour Global Bioenergies. A Leuna, l'exploitation du démonstrateur est partagée entre les équipes Global Bioenergies et le Centre Fraunhofer pour les Procédés Chimiques et Biotechnologiques.

Répartition des effectifs du Groupe au 31 décembre 2019



b. Dépenses d'industrialisation (3 879k€)

Les dépenses d'industrialisation sont majoritairement portées par la filiale allemande Global Bioenergies GmbH (2,5M€) et correspondent principalement aux facturations de l'institut Fraunhofer relatives à l'exploitation du démonstrateur industriel et à la réalisation de divers travaux d'oligomérisation et de purification de l'isobutène qui y est produit.

Le pilote de Pomacle-Bazancourt a été mis en opération pour des dépenses totalisant 730k€ sur l'exercice. Le recours aux sociétés de conseil en procédés et ingénierie représente quant à lui 550k€ de dépenses. Enfin, divers tests produits ont représenté un total de charges de 41k€.

c. Frais de laboratoire (1 234k€)

Les dépenses de ce poste sont portées par le laboratoire de Global Bioenergies SA, et dans une moindre mesure par celui de la filiale néerlandaise Syngip BV au titre du premier trimestre de l'année. Ces dépenses sont traditionnellement corrélées au nombre de salariés évoluant en laboratoire et correspondent d'une part à l'achat de consommables de laboratoire (818k€) et d'autre part à la facturation de services sous-traités (416k€).

d. Locations, entretien, maintenance (1 259k€)

Ce poste inclut les loyers et charges locatives des locaux occupés par les différentes entités du Groupe Global Bioenergies (688k€), la location d'équipements de laboratoire (78k€), les contrats de maintenance et d'entretien des équipements du laboratoire ainsi que leurs réparations (282k€) et enfin, les travaux de maintenance relatifs au démonstrateur de Leuna (210k€). La consolidation des comptes impose d'immobiliser les dépenses relatives aux contrats de crédit-bail. A titre informatif, la société Global Bioenergies SA a enregistré 112k€ de dépenses de crédit-bail au cours de l'exercice 2019.

e. Redevances brevets et propriété intellectuelle (736k€)

Global Bioenergies détient les droits sur un portefeuille d'une trentaine de familles de brevets étendus internationalement, dont la gestion est confiée au cabinet de conseil en propriété intellectuelle allemand Vossius, l'un des plus renommés en Europe. Cette gestion a été optimisée et ce poste représente désormais un coût annuel de 509k€ (vs 636k€ en 2018). Le solde de 227k€ correspond aux redevances des licences d'exploitation concédées par la société Scientist of Fortune, dirigée par M. Philippe Marlière, co-fondateur de Global Bioenergies.

f. Dotations aux amortissements (3 496k€)

Les dotations aux amortissements sont principalement liées au démonstrateur industriel de Leuna en Allemagne, dont l'amortissement, calculé sur une durée de 48 mois, a débuté le 1^{er} avril 2017. La dotation y relative représente 2,9M€ à l'échelle de l'année 2019. Il convient par ailleurs de noter que du fait de la consolidation comptable les crédits-bails sont intégrés aux immobilisations corporelles et subissent donc un amortissement (159k€ sur 2019).

g. Frais de fonctionnement (1 939k€)

Au cours de l'exercice 2019, la quote-part des frais de structure et de fonctionnement dans les charges d'exploitation a représenté 11,1% (vs 12,4% sur 2018 et 11,7% sur 2017).

3. Résultat financier : -291k€

Le résultat financier est principalement dû à la comptabilisation d'intérêts courus sur les emprunts bancaires et avances remboursables. Dans une moindre mesure, ce résultat est également impacté par la dépréciation d'une partie des titres initialement émise en février 2017 au bénéfice des anciens associés de Syngip BV et remise à Global Bioenergies suite à un accord conclu entre les deux parties. Ce poste inclut par ailleurs l'impact financier des contrats de crédit-bail, comptabilisés à l'actif du bilan du fait de la consolidation des comptes.

4. Résultat exceptionnel : +166k€

Le résultat exceptionnel est notamment constitué du solde des opérations de rachat des actions détenues en propre dans le cadre de l'animation du contrat de liquidité porté par Global Bioenergies SA, ainsi que de la contrepartie de l'amortissement des écritures de retraitement d'une partie de la subvention perçue par Global Bioenergies GmbH de subvention d'exploitation à subvention d'équipement. Il inclut également la valorisation des titres Global Bioenergies détenus en propre issus des anciens associés de Syngip BV.

B. PRESENTATION DU BILAN DU GROUPE GLOBAL BIOENERGIES

Actif en k€	31/12/19	31/12/18	Passif en k€	31/12/19	31/12/18
Immobilisations incorporelles	1 226	1 228	Capital	436	254
Immobilisations corporelles	4 452	7 778	Prime d'émission	90 351	74 207
Immobilisations en cours	76	-	Report à nouveau	-68 550	-54 926
Immobilisations financières	1 065	1 061	Résultat	-12 741	-13 637
			Subvention d'équipement	213	383
ACTIF IMMOBILISE	6 820	10 067	CAPITAUX PROPRES	9 708	6 280
			PROVISIONS	192	66
Stock + Créances	3 913	4 262	Avances conditionnées et emprunts	9 646	9 356
Disponibilités + VMP	16 873	10 756	Fournisseurs et comptes rattachés	2 640	3 356
Charges constatées d'avance	342	352	Autres dettes et PCA	5 762	6 379
ACTIF CIRCULANT	21 128	15 370	DETTES	18 048	19 090
TOTAL ACTIF	27 948	25 436	TOTAL PASSIF	27 948	25 436

1. Actif immobilisé : -3 247k€

Les immobilisations incorporelles incluent un écart d'acquisition de 1,19M€ généré à l'acquisition de la société Syngip BV et résultant de la différence entre le coût d'acquisition (875k€) et la valeur des capitaux propres de Syngip BV au moment de l'acquisition (valeur négative de -260k€).

Les immobilisations corporelles diminuent principalement du fait de l'amortissement du démonstrateur de Leuna initié en avril 2017 dont le calcul est basé sur une durée de 48 mois.

La méthode de consolidation utilisée réintègre à l'actif en immobilisations corporelles les éléments qui ont été financés en crédit-bail. Le montant net retraité s'élève à 210k€, correspondant à un montant brut de 2 692k€ desquels ont été déduits 2 481k€ d'amortissements déjà pratiqués.

Les immobilisations financières sont principalement constituées de cautionnements mis en place dans le cadre des projets financés par la commission européenne.

2. Actif circulant : +5 758k€

a. **Stock + Créances (-349k€)**

La variation de ce poste est principalement due à un moindre montant de Crédit d'Impôt Recherche à encaisser au 31 décembre 2019 par rapport à celui attendu au 31 décembre 2018.

b. **Disponibilités + VMP (+6 117k€)**

La trésorerie brute du Groupe s'établit à 16,9M€ (dont 108k€ de valorisation d'actions auto-détenues notamment dans le cadre du contrat de liquidité et 212k€ de SICAV nanties) ; elle était de 10,8M€ au 31 décembre 2018.

c. Charges constatées d'avance (-10k€)

La variation de ce poste n'appelle pas de commentaire particulier.

3. Capitaux propres : +3 428k€

Le capital social de Global Bioenergies SA a été augmenté de 3.639.475 actions nouvelles le 28 juin 2019 suite à l'opération lancée par décision du Conseil d'administration du 18 juin sous la forme d'offre au public et placement institutionnel, correspondant à une variation sur les postes « Capital social » de 181.973,75€ et « Prime d'émission » de 16.741.585€. Les frais relatifs à cette augmentation de capital ont été imputés au débit de la prime d'émission pour un montant total de 604k€.

On enregistre par ailleurs dans les comptes consolidés une quote-part de la subvention allemande du BMBF en subvention d'équipement plutôt qu'en subvention d'exploitation (213k€).

4. Dettes : -1 042k€

a. Avances conditionnées et emprunts (+290k€)

La Groupe a poursuivi le remboursement à Bpifrance de deux Prêts à Taux Zéro Innovation (PTZI) émis respectivement en 2013 et 2015 pour un total de 2,14M€ en soutien au programme Isobutène **(-428k€)**, le solde restant dû au 31/12/2019 est de 918k€.

En 2014, le Groupe a respectivement obtenu 800k€ et 218k€ auprès de BNP-Paribas et Société Générale pour financer le fermenteur du pilote de Pomacle-Bazancourt ainsi que divers équipements du laboratoire d'Evry. Le remboursement de ces deux emprunts a été complété au cours du second semestre 2018.

En 2015, le Groupe a obtenu un nouveau prêt de 4,4M€ auprès d'un consortium réunissant quatre banques françaises (BNP-Paribas, Société Générale, CIC et Bpifrance) pour compléter le financement du démonstrateur industriel de Leuna. L'amortissement de ce prêt s'est poursuivi au cours de l'année 2019 **(-524k€)** ; il convient de signaler qu'une prorogation de 24 mois a été acquise au cours de l'année auprès de ces établissements pour le remboursement du solde de 1,04M€ qui s'étalera donc jusqu'en 2022.

Global Bioenergies a encaissé entre 2014 et 2017 la totalité des versements de l'ADEME au titre d'avances remboursables relatives au projet « BioMA+ ». Un premier remboursement pour un montant de 687k€ a été effectué au cours du second semestre 2018. Les remboursements de l'année 2019 ont représenté un montant total de 1 507k€, en partie compensés par 212k€ d'intérêts courus non échus comptabilisés au titre du solde dû **(-1 295k€)**. Sur le deuxième projet soutenu par l'ADEME (projet « Isoprod »), les versements encaissés en octobre 2016 au lancement du projet, en juin 2018 au franchissement de la première étape clé puis en octobre 2019 au franchissement de la deuxième étape clé **(+2 905k€)** génèrent également des intérêts **(+16k€)**. A ce jour, aucun remboursement n'a été effectué sur ce projet.

Le solde de l'évolution correspond à la comptabilisation en emprunts de la valeur nette des équipements acquis par crédit-bail et immobilisés du fait de la consolidation **(-159k€)**, ainsi qu'à la diminution du compte courant de Global Bioenergies SA chez IBN-One **(-223k€)** suite à l'augmentation de capital de juillet 2019 en partie réalisée par compensation de compte courant.

AVANCES CONDITIONNEES ET EMPRUNTS ²	au 31/12/18	Augm.	Dim.	au 31/12/19
BPIFRANCE	1 766 k€	- k€	-548 k€	1 218 k€
BNP	468 k€	- k€	-164 k€	303 k€
SOCIETE GENERALE	434 k€	- k€	-160 k€	274 k€
CIC	238 k€	- k€	-80 k€	158 k€
ADEME BIOMA+	3 546 k€	+212 k€	-1 507 k€	2 251 k€
ADEME ISOPROD	2 308 k€	+2 921 k€	- k€	5 228 k€
IMMOBILISATIONS DES CREDITS-BAILS	370 k€	- k€	-159 k€	210 k€
COMPTE-COURANT GROUPE	227 k€	+7 k€	-230 k€	2 k€
TOTAL	9 356 k€	+3 139 k€	-2 848 k€	9 646 k€

b. Fournisseurs et comptes rattachés (-716k€)

Au 31 décembre 2018, la situation des comptes fournisseurs était plus élevée du fait de prestations réalisées pour la filiale allemande Global Bioenergies GmbH par l'institut Fraunhofer, et qui n'avaient pas encore été réglées au 31 décembre.

c. Autres dettes yc Produits Constatés d'Avance (-617€)

Les projets financés par la commission européenne impactent potentiellement les comptes de dettes à deux niveaux. D'une part, Global Bioenergies, en tant que coordonnateur de deux des cinq projets, encaisse la totalité des aides versées sur ces deux projets, y compris la quote-part relative aux partenaires des projets. Il lui incombe ensuite de redistribuer les aides selon les méthodes approuvées au sein des consortiums respectifs. Au 31 décembre 2019, le groupe Global Bioenergies n'était redevable d'aucun montant vis-à-vis d'un quelconque partenaire, l'intégralité des sommes encaissées de la commission ayant été réparties entre Global Bioenergies et les autres partenaires. D'autre part, les montants encaissés dépassent à la date de clôture les engagements de dépenses relatifs aux projets en tenant compte du taux de prise en charge accordé, se traduisant donc par l'enregistrement de « Produits Constatés d'Avance », lesquels ont diminué d'exactly 3M€ entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2019, et ce, malgré un encaissement de 2,2M€ supplémentaires en avril 2019 relatif au projet Optisochem suite au franchissement avec succès de la première étape-clé.

² Inclut les intérêts courus

C. PRESENTATION DES FLUX DE TRESORERIE DU GROUPE GLOBAL BIOENERGIES

Le solde des encaissements et des décaissements du Groupe fait état d'une augmentation de plus de six millions d'euros de la trésorerie entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2019.

FLUX DE TRESORERIE en k€	2019	2018	2017
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	-10 270	-7 418	-9 066
Résultat net	-12 741	-13 637	-14 253
Dotations aux amortissements (+)	3 444	3 457	2 857
Impact de la variation du BFR	-973	2 762	2 330
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-241	-974	-2 022
Acquisitions d'immobilisations (-)	241	974	2 024
Cession d'immobilisation (+)	-	-	2
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	17 179	5 259	16 143
Augmentation de capital en numéraire (+)	16 931	6 431	17 890
Frais d'AK imputés sur prime d'émission (-)	604	361	737
Subventions d'équipement (+)	-	-	289
Avances remboursables perçues (+)	2 905	1 087	-
Avances remboursables restituées (-)	728	-	-
Emprunts contractés (+)	-	297	300
Emprunts remboursés (-)	1 111	2 279	1 612
Apport comptes courants associés	-226	84	12
Variation de périmètre	12	-	-
Variation de trésorerie	6 668	-3 133	5 055
<i>Trésorerie d'ouverture</i>	<i>9 354</i>	<i>12 486</i>	<i>7 431</i>
<i>Trésorerie de clôture</i> ³	<i>16 023</i>	<i>9 354</i>	<i>12 486</i>

1. Flux provenant des activités opérationnelles : -10 270k€

La perte nette de 12 741k€ a été ajustée des dotations aux amortissements. Le besoin en fonds de roulement augmente de 973k€ :

- le stock augmente de 35k€ ;
- les créances et charges constatées d'avance diminuent de 394k€, notamment du fait d'un CIR calculé au titre de l'exercice 2019 moindre que celui de l'année précédente ;
- les dettes fournisseurs diminuent de 716k€ ;
- les autres postes créditeurs, notamment les produits constatés d'avance, diminuent de 616k€.

³ Déduction faite des intérêts courus non échus à hauteur de 0,8M€ au 31/12/2019 et de 1,4M€ au 31/12/2018

2. Flux provenant des activités d'investissement : -241k€

Ces flux correspondent à divers investissements matériels.

3. Flux provenant des activités de financement : +17 179k€

Le 18 juin 2019, le Conseil d'administration a décidé de lancer une opération d'augmentation de capital par offre au public et placement institutionnel avec suppression du droit préférentiel de souscription. Le 26 juin, le Conseil a constaté les modalités définitives de l'augmentation de capital, à savoir l'émission de 3.639.475 actions ordinaires nouvelles à un prix unitaire de 4,65€ pour un montant total de souscription de 16 924k€, desquels ont été déduits 604k€ de frais.

Les flux relatifs au remboursement des différents prêts et avances obtenus sont détaillés au B.4.a. « Avances conditionnées et emprunts ». Pour mémoire et par convention, les flux de trésorerie détaillés dans la section « activités de financement » du tableau de flux de trésorerie n'incluent pas les intérêts échus de la période, lesquels sont intégrés au résultat repris dans la section « activités opérationnelles ». Les intérêts courus non échus et leur contrepartie lorsqu'elle intervient, à savoir leur paiement le moment venu, sont, pour leur part, directement retraités du montant de trésorerie de clôture indiqué en bas de tableau.

IV. PRESENTATION DES COMPTES DE GLOBAL BIOENERGIES SA

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes sont conformes à la réglementation en vigueur et sont décrites dans l'annexe aux comptes.

A. PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT DE GLOBAL BIOENERGIES SA⁴

Données en k€	du 01/01/19 au 31/12/19	du 01/01/18 au 31/12/18	du 01/01/17 au 31/12/17
Produits d'exploitation	2 404	2 227	738
Charges d'exploitation	15 232	15 929	15 222
<i>dont prestations intra-Groupe</i>	<i>4 437</i>	<i>4 543</i>	<i>4 117</i>
Résultat d'exploitation	-12 829	-13 702	-14 484
EBITDA	-12 340	-13 179	-13 979
Résultat financier	-913	-416	-379
Résultat exceptionnel	104	-93	-38
Impôts sur les bénéfices	-1 407	-2 546	-1 999
Résultat net	-12 230	-11 665	-12 902

Les comptes annuels 2019 de Global Bioenergies SA font ressortir une perte de 12 230 455 euros. Il est proposé aux actionnaires d'affecter la totalité de cette perte au compte de report à nouveau, qui s'élèverait alors à -75 743 546 euros. Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé qu'aucun dividende n'a été versé au titre des trois exercices précédents. Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice social écoulé ne prennent en charge aucune dépense non déductible fiscalement.

1. Produits d'exploitation

Données en k€	du 01/01/19 au 31/12/19	du 01/01/18 au 31/12/18	du 01/01/17 au 31/12/17
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 404	2 227	738
CHIFFRE D'AFFAIRES	129	841	409
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	2 235	1 339	266
AUTRES PRODUITS	40	48	3

Les subventions enregistrées depuis 2018 correspondent aux quotes-parts pouvant être

⁴ Les frais des augmentations de capital ont été imputés sur les primes d'émission y relatives par un transfert de charges. Dans le présent rapport, ces frais ont été déduits des charges d'exploitation et corrélativement, le transfert de charges a été déduit des produits d'exploitation.

comptabilisées sur les 5 projets financés par l'Europe. Le total comptabilisé au cours de l'exercice 2019 est plus important que celui enregistré au cours de l'exercice 2018 du fait que certains projets ont démarré en 2018 et bénéficie donc en 2019 d'un effet « année pleine plein ».

2. Charges d'exploitation

Données en k€	du 01/01/19 au 31/12/19	du 01/01/18 au 31/12/18	du 01/01/17 au 31/12/17
CHARGES D'EXPLOITATION	15 232	15 929	15 222
FRAIS DE PERSONNEL	4 280	4 314	4 030
<i>Effectif moyen (Nb)</i>	<i>50,3</i>	<i>57,3</i>	<i>54,0</i>
DEPENSES D'INDUSTRIALISATION	5 759	5 758	4 941
<i>dont refacturation amortissement Leuna</i>	<i>2 898</i>	<i>2 898</i>	<i>2 163</i>
<i>dont prestations GmbH (1)</i>	<i>1 433</i>	<i>1 261</i>	<i>1 451</i>
FRAIS DE LABORATOIRE ET DE R&D	1 204	1 262	1 621
<i>dont prestations Syngip (1)</i>	<i>107</i>	<i>384</i>	<i>503</i>
LOCATIONS ET ENTRETIEN	1 066	1 198	1 486
PROPRIETE INTELLECTUELLE	736	900	802
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	488	523	505
AUTRES FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 699	1 974	1 837

(1) Dépenses intra-groupe correspondant à la facturation de prestations de R&D réalisées respectivement par la filiale allemande Global Bioenergies GmbH et par la filiale néerlandaise Syngip BV

a. Frais de personnel (4 280k€)

La Société a employé un effectif moyen de 50,3 salariés au cours de l'année 2019. En 2018, l'effectif moyen était de 57,3 salariés.

b. Dépenses d'industrialisation (5 759k€)

Les dépenses d'industrialisation correspondent principalement à des *runs* de fermentation exécutés dans le pilote de Pomacle-Bazancourt (731k€ au cours de l'année 2019) ainsi qu'à des prestations confiées à des consultants externes choisis pour leur expertise ou expérience spécifiques permettant d'adapter au mieux les procédés issus du laboratoire aux exigences du monde industriel (550k€). Des tests ont également été menés sur des produits pour 41k€. Le solde résulte de la refacturation des coûts d'amortissements du démonstrateur de Leuna par la filiale allemande Global Bioenergies GmbH (facturation neutralisée en comptes consolidés) et de la facturation des services de R&D réalisés par cette même filiale au bénéfice de la Société.

c. Frais de laboratoire et de R&D (1 204k€)

Ces dépenses sont fortement corrélées au nombre de salariés évoluant dans le laboratoire. La variation de ce poste (-58k€ par rapport à la même période l'année dernière) reflète la diminution des effectifs et un moindre recours aux filiales Syngip BV et Global Bioenergies GmbH pour certaines prestations de recherche réalisées au bénéfice de la maison-mère.

d. Locations et entretien (1 066k€)

Ce poste inclut les loyers et charges locatives des locaux occupés par Global Bioenergies (593k€), la location d'équipements de laboratoire (190k€ dont 112k€ de crédit-bail), les contrats de maintenance et d'entretien des équipements du laboratoire ainsi que leurs réparations (282k€).

e. Redevances brevets et propriété intellectuelle (736k€)

Global Bioenergies exploite un portefeuille d'une trentaine de familles de brevets et demandes de brevets étendues internationalement, dont la gestion est confiée au cabinet de conseil en propriété intellectuelle allemand Vossius, l'un des plus renommés en Europe.

f. Dotations aux amortissements (488k€)

La variation de ce poste n'appelle pas de commentaire particulier.

g. Frais de fonctionnement (1 699k€)

La quote-part des frais de structure et de fonctionnement dans les charges d'exploitation ne représente plus que 11,1% du total des charges d'exploitation, contre 12,4% l'année précédente, reflétant les efforts d'économies engagés jusqu'aux dépenses annexes.

3. Résultat financier : -913k€

Les produits financiers (145k€) de Global Bioenergies SA sont principalement constitués des intérêts calculés sur les comptes courants relatifs aux filiales. Les charges financières (330k€) sont principalement constituées des intérêts des emprunts et avances remboursables (274k€). Elles incluent par ailleurs la dépréciation des titres auto-détenus initialement destinés aux anciens associés de Syngip BV (56k€).

4. Résultat exceptionnel : 104k€

Le résultat exceptionnel est habituellement constitué du solde des opérations de rachat des actions détenues en propre. Il est par ailleurs impacté en 2019 par la valorisation des titres Global Bioenergies détenus en propre issus des anciens associés de Syngip BV.

B. PRESENTATION DU BILAN DE GLOBAL BIOENERGIES SA

Actif en k€	31/12/19	31/12/18	Passif en k€	31/12/19	31/12/18
Immobilisations incorporelles	33	36	Capital	436	254
Immobilisations corporelles	544	887	Prime d'émission	90 351	74 206
Immobilisations financières	12 158	11 347	Report à nouveau	-63 513	-51 848
			Résultat	-12 230	-11 665
ACTIF IMMOBILISE	12 735	12 269	CAPITAUX PROPRES	15 043	10 947
Stock + Créances	3 282	4 192	Avances conditionnées et emprunts	8 886	8 488
Disponibilités + VMP	15 998	10 524	Fournisseurs et comptes rattachés	3 208	2 239
Charges constatées d'avance	334	344	Autres dettes et PCA	5 213	5 654
ACTIF CIRCULANT	19 615	15 060	DETTES	17 306	16 382
TOTAL ACTIF	32 349	27 329	TOTAL PASSIF	32 349	27 329

1. Actif immobilisé : +466k€

La valeur nette des immobilisations incorporelles et corporelles diminue du fait des amortissements (488k€), en partie contrebalancés par quelques acquisitions (131k€) et travaux d'agencements (11k€). Les immobilisations financières progressent de 811k€, résultat des mouvements suivants :

(1) +1 600k€ du fait de la participation à l'augmentation de capital de IBN-One en juillet 2019 (dont 460k€ par compensation de compte courant, 500k€ par versement en numéraire et 640k€ dont la libération sera effectuée ultérieurement sur appel du Conseil d'administration de IBN-One)

(2) -727k€ du fait de la dépréciation des titres de Syngip BV, filiale détenue à 100% et pour laquelle un processus de liquidation au travers d'une fusion transfrontalière a été engagé suite au rapatriement des activités sur le site d'Evry

(3) Un solde de -65k€ des mouvements sur les comptes courants des filiales Global Bioenergies GmbH et Syngip BP, quasiment à l'équilibre entre les augmentations de comptes courants (4 780k€) et les facturations émises par les filiales à la maison-mère (4 846k€) au titre des services R&D et de la facturation de l'amortissement du démonstrateur de Leuna.

Il convient de noter que certaines acquisitions récentes d'équipements de laboratoire n'apparaissent pas au bilan du fait du recours à des contrats de crédits-bails. Au 31 décembre 2019, les engagements de crédit-bail font état d'un encours de 148k€.

Echéancier au 31/12/2019 des redevances de crédits-bails

2019	2020	2021	2022	2023	2024
112k€	95k€	56k€	- k€	- k€	- k€

2. Actif circulant : +4 555k€

a. Stock – Créances – Charges constatées d’avance (-910k€)

La variation résulte de la créance relative au crédit d’impôt recherche, inférieure au 31/12/2019 à celle du 31/12/2018.

b. Disponibilités – VMP (+5 474k€)

La trésorerie brute de Global Bioenergies SA est de 16,0M€ au 31 décembre 2019.

3. Capitaux propres : +4 096k€

Le capital social de Global Bioenergies SA a été augmenté de 3.639.475 actions nouvelles le 28 juin 2019 suite à l’opération lancée sur décision du Conseil d’administration du 18 juin sous la forme d’offre au public et placement institutionnel, correspondant à une variation sur les postes « Capital social » de 181.973,75€ et « Prime d’émission » de 16.741.585€. Les frais relatifs à cette augmentation de capital ont été imputés sur la prime d’émission pour un montant total de 604k€.

4. Dettes : +924k€

a. Avances conditionnées et emprunts (+398k€)

La Société a poursuivi le remboursement à Bpifrance de deux Prêts à Taux Zéro Innovation (PTZI) émis respectivement en 2013 et 2015 pour un total de 2,14M€ en soutien au programme Isobutène **(-428k€)**, le solde restant dû au 31/12/2019 est de 918k€.

En 2014, la Société a respectivement obtenu 800k€ et 218k€ auprès de BNP-Paribas et Société Générale pour financer le fermenteur du pilote de Pomacle-Bazancourt ainsi que divers équipements du laboratoire d’Evry. Le remboursement de ces deux emprunts a été complété au cours du second semestre 2018 et n’impacte donc plus les comptes en 2019.

En 2015, la Société a obtenu un nouveau prêt de 4,4M€ auprès d’un consortium réunissant quatre banques françaises (BNP-Paribas, Société Générale, CIC et Bpifrance) pour compléter le financement du démonstrateur industriel de Leuna. L’amortissement de ce prêt s’est poursuivi au cours de l’année 2019 **(-524k€)** ; il convient de signaler qu’une prorogation de 24 mois a été acquise au cours du premier semestre auprès de ces établissements pour le remboursement du solde de 1,04M€ qui s’étalera donc jusqu’en 2022.

Global Bioenergies a encaissé entre 2014 et 2017 la totalité des versements de l’ADEME au titre d’avances remboursables relatives au projet « BioMA+ ». Un premier remboursement pour un montant de 687k€ a été effectué au cours du second semestre 2018. Les remboursements de l’année 2019 ont représenté un montant total de 1 507k€, en partie compensés par 212k€ d’intérêts courus non échus comptabilisés au titre du solde dû **(- 1 295k€)**. Sur le deuxième projet soutenu par l’ADEME (projet « Isoprod »), les versements encaissés en octobre 2016 au lancement du projet, en juin 2018 au franchissement de la première étape clé puis en octobre 2019 au franchissement de la deuxième étape clé **(+2 632k€)** génèrent également des intérêts **(+13k€)**. A ce jour, aucun remboursement n’a été effectué sur ce projet.

AVANCES CONDITIONNEES ET EMPRUNTS ⁵	au 31/12/18	Augm.	Dim.	au 31/12/19
BPIFRANCE	1 766 k€	- k€	-548 k€	1 218 k€
BNP	468 k€	- k€	-164 k€	304 k€
SOCIETE GENERALE	434 k€	- k€	-160 k€	274 k€
CIC	238 k€	- k€	-80 k€	158 k€
ADEME BIOMA+	3 546 k€	+212 k€	-1 507 k€	2 251 k€
ADEME ISOPROD	2 037 k€	+2 645 k€	- k€	4 682 k€
TOTAL	8 488 k€	+2 857 k€	-2 459 k€	8 886 k€

b. Fournisseurs et comptes rattachés (+969k€)

La variation des dettes fiscales et sociales ainsi que celle des dettes fournisseurs reste stable entre le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2019. La variation sur ce poste est principalement due à la partie du capital non libéré pour 640 k€ suite à l'augmentation de capital d'IBN-One en juillet dernier que l'on retrouve dans les dettes sur immobilisation dans les comptes de Global Bioenergies SA.

<i>Dettes fournisseurs de la Société (SA)</i>					
	Non échu	0 à 30 jours	31 à 45 jours	46 à 90 jours	TOTAL
31/12/2014	940k€	714k€	92k€	72k€	1 818k€
31/12/2015	57k€	836k€	90k€	40k€	1 024k€
31/12/2016	172k€	459k€	163k€	16k€	811k€
31/12/2017	927k€	485k€	9k€	3k€	1 423k€
31/12/2018	762k€	448k€	204k€	34k€	1 472k€
31/12/2019	955k€	316k€	7k€	223k€	1 502k€

c. Autres dettes yc Produits Constatés d'Avance (+441k€)

Les projets financés par la commission européenne peuvent impacter les comptes de dettes à deux niveaux. D'une part, Global Bioenergies, en tant que coordonnateur de deux projets, encaisse la totalité des aides versées sur ces deux projets, y compris la quote-part relative aux partenaires des projets. Il lui incombe ensuite de redistribuer les aides selon les méthodes approuvées au sein des consortiums respectifs. Au 31 décembre 2019, la Société était uniquement redevable d'un montant de 2,1M€ vis-à-vis de sa filiale détenue à 100% Global Bioenergies GmbH, le reste de l'aide ayant bien été distribué aux autres partenaires. D'autre part, les montants encaissés peuvent dépasser à la date de clôture les engagements de dépenses relatifs aux projets en tenant compte du taux de prise en charge accordé, se traduisant donc par l'enregistrement de « Produits Constatés d'Avance ». L'évolution de ce poste résulte de l'encaissement de 2,2M€ en avril relatifs au projet Optisochem suite au franchissement de la première étape-clé.

⁵ inclut les intérêts courus

C. PRESENTATION DES FLUX DE TRESORERIE DE GLOBAL BIOENERGIES SA

Le solde des encaissements et des décaissements de la Société fait état d'une amélioration de la trésorerie de plus de 6 millions d'euros entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019.

FLUX DE TRESORERIE (SA) en k€	2019	2018	2017
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	-10 209	-11 393	-6 651
Résultat net	-12 230	-11 666	-12 902
Dotations aux amortissements et provisions (+)	1 215	524	505
Impact de la variation du BFR	806	-251	5 746
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-1 677	3 614	-3 644
Acquisitions d'immobilisations (-)	1 742	843	3 646
Cession d'immobilisation (+)	-	297	2
Impact variation comptes courants	-65	4 160	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	17 914	5 139	17 079
Augmentation de capital en numéraire (+)	16 931	6 727	18 816
Frais d'AK imputés sur prime d'émission (-)	604	361	784
Avances remboursables perçues (+)	2 632	1 087	-
Emprunts contractés (+)	640	-	300
Avances remboursables restituées (-)	728	398	-
Emprunts remboursés (-)	952	1 916	1 253
Variation de trésorerie	6 029	-2 638	6 784
<i>Trésorerie d'ouverture</i>	<i>9 143</i>	<i>11 781</i>	<i>4 997</i>
<i>Trésorerie de clôture⁶</i>	<i>15 172</i>	<i>9 143</i>	<i>11 781</i>

1. Flux provenant des activités opérationnelles : -10 209k€

La perte nette de 12 230k€ a été ajustée des dotations aux amortissements. Le besoin en fonds de roulement diminue de 806k€ :

- le stock augmente de 2k€ ;
- les créances et charges constatées d'avance diminuent de 922k€, notamment du fait d'un crédit d'impôt recherche calculé au titre de 2019 moindre que celui de 2018 ;
- les dettes fournisseurs augmentent de 30k€ ;
- les autres postes créditeurs incluant les produits constatés d'avance diminuent de 143k€.

⁶ Déduction faite des intérêts courus non échus sur avances et emprunts pour un montant de 1,29M€ au 30/06/2019

2. Flux provenant des activités d'investissement : -1 677k€

Ces flux sont principalement orientés par la participation à l'opération d'augmentation de capital de IBN-One en juillet 2019. Il convient de préciser à cet égard que l'augmentation des titres de participation de 1 600k€ résulte d'une souscription en numéraire de 500k€, d'une compensation de compte courant de 460k€ et d'un engagement pris pour un versement ultérieur sur appel du Conseil d'administration de IBN-One pour 640k€. Les deux derniers éléments constitutifs de cette augmentation des titres de participation n'ont donc pas correspondu à des décaissements. La compensation de compte courant a donc été absorbée dans la ligne « Impact variation comptes courants » du présent tableau, et choix a été pris de représenter l'engagement de souscription de 640k€ dans la ligne « Emprunts contractés » de la section relatives aux flux de financement. Une autre présentation aurait pu diminuer de 640k€ les 1 742k€ de la ligne « Acquisitions d'immobilisations » et ne pas faire apparaître le pendant dans la section activités de financement. Le solde des mouvements (-65k€) sur les comptes courants concédés aux filiales se traduit ainsi :

- sur Global Bioenergies GmbH : 4 333k€ d'augmentation du compte courant, pour plusieurs mouvements de trésorerie de la maison-mère vers la filiale et la comptabilisation des intérêts de la période, en partie compensés par 4 739k€ de diminution du compte courant pour le règlement de la facturation de l'amortissement sur la période du démonstrateur de Leuna et des services R&D facturés à la maison-mère ;

- sur Syngip BV : 448k€ d'augmentation du compte courant, pour plusieurs mouvements de trésorerie de la maison-mère vers la filiale et la comptabilisation des intérêts de la période, en partie compensés par 107k€ de diminution du compte courant pour le règlement de la facturation des prestations R&D réalisées par Syngip BV pour le compte de Global Bioenergies SA.

3. Flux provenant des activités de financement : +17 914k€

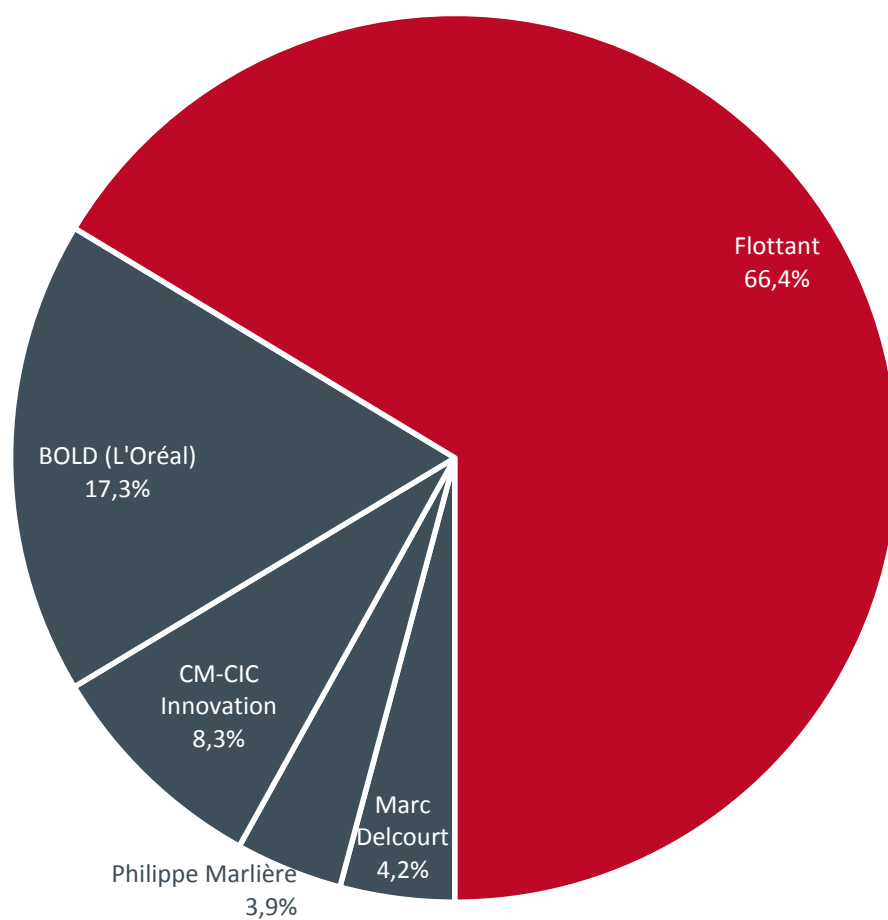
Le 18 juin 2019, le Conseil d'administration a décidé de lancer une opération d'augmentation de capital par offre au public et placement institutionnel avec suppression du droit préférentiel de souscription. Le 26 juin, le Conseil a constaté les modalités définitives de l'augmentation de capital, à savoir l'émission de 3.639.475 actions ordinaires nouvelles à un prix unitaire de 4,65€ pour un montant total de souscription de 16 924k€, desquels ont été déduits 604k€ de frais.

Les flux relatifs au remboursement des différents prêts et avances obtenus sont détaillés au C.4.a. « Avances conditionnées et emprunts ». Pour mémoire et par convention, les flux de trésorerie détaillés dans la section « activités de financement » du tableau de flux de trésorerie n'incluent pas les intérêts échus de la période, lesquels sont intégrés au résultat repris dans la section « activités opérationnelles ». Les intérêts courus non échus et leur contrepartie lorsqu'elle intervient, à savoir leur paiement le moment venu, sont, pour leur part, directement retraités du montant de trésorerie de clôture indiqué en bas de tableau.

V. ACTIONNARIAT

A. Répartition du capital social et actionnaires principaux

Répartition du capital social au 31/12/2019 : 8 718 930 actions



*En gris sont identifiés les actionnaires siégeant au Conseil d'administration au 31/12/2019
(BOLD en tant que censeur)*

Les actions ont toutes un droit de vote simple

Actionnariat	31/12/2019		31/12/2018		31/12/2017	
	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote
BOLD Business Opportunities for L'Oréal Development	1 505 376	17,3%	-	-	-	-
Fonds gérés par CM-CIC Innovation	724 734	8,3%	422 304	8,3%	422 304	9,4%
Marc DELCOURT ⁸	363 505	4,2%	363 505	7,2%	358 860	8,0%
Philippe MARLIERE ⁹	340 000	3,9%	345 000	6,8%	358 635	8,0%
Public	5 785 315	66,4%	3 948 766	77,7%	3 347 702	74,6%
TOTAL	8 718 930	100,0%	5 079 455	100,0%	4 487 501	100,0%

B. Participation des mandataires sociaux

Au 31 décembre 2019, les mandataires sociaux détenaient les participations suivantes dans le capital social de la Société :

	Nombre d'actions détenues	% détenu dans le capital
John PIERCE, Président du Conseil d'administration	-	-
Marc DELCOURT ¹⁰ , Directeur général et administrateur	363 505	4,2%
Philippe MARLIERE ¹¹ , administrateur	340 000	3,9%
Fonds gérés par Crédit Mutuel Innovation, représenté par Karine LIGNEL, administrateur ¹²	724 734	8,3%
METMAN CAPITAL, représentée par Pierre LEVI, administrateur	-	-
Alain FANET, administrateur	-	-
TOTAL	1 428 119	16,4%

En outre, la Société a émis 30 000 bons de souscription de parts de créateur d'entreprise au profit du Président du Conseil d'administration. Aucun bon n'a à ce jour été exercé.

La Société a également émis 20 000 bons de souscription d'actions au profit d'administrateurs. Aucun bon n'a à ce jour été exercé.

Bien que n'ayant pas la qualité de mandataire social, il est rappelé que BOLD Business Opportunities for L'Oréal Development, censeur, détient 1 505 376 actions de la Société, soit environ 17,3% du capital social.

A titre de parfaite information, Corinne GRANGER, cooptée administrateur par délibération du Conseil d'administration en date du 11 mars 2020, ne détient aucune action de la Société.

¹⁰ Actions détenues directement et indirectement par la société Schmilblick Ventures dont il est seul actionnaire

¹¹ Actions détenues indirectement par la société Enuma Holding SA dont il est seul actionnaire

¹² Pour rappel, Crédit Mutuel Innovation a démissionné de son mandat d'administrateur avec effet au 10 mars 2020.

C. Participation des salariés

Au 31 décembre 2019, 6 466 actions nominatives de la Société étaient détenues par des salariés de la Société à la suite de plans d'attribution gratuite d'actions.

En outre, la Société a émis 133 783 bons de souscription de parts de créateur d'entreprise au profit de salariés de la Société, desquels 4 407 ont été exercés. 18 762 titres ont été rendus caducs du fait de départ de salariés et 43 449 autres ont été rendus caducs n'ayant pas été exercés avant la fin de leur période d'exercice.

La Société a par ailleurs émis 8 450 bons de souscription d'actions au profit de salariés de la filiale allemande Global Bioenergies GmbH. En outre, la Société a émis 32 857 bons de souscription d'actions au profit des salariés de Syngip B.V. Sur ces 32 857 BSA, 31 357 sont devenus caducs du fait de départ de salariés.

Enfin, la Société a attribué gratuitement entre 2009 et 2019 un total de 58 506 actions à plusieurs de ses salariés, dont 17 721 restent à émettre.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de commerce, il est précisé qu'à la clôture de l'exercice, il n'existait dans le capital de la Société aucune action détenue par des salariés dans le cadre d'une gestion collective.

D. Etat récapitulatif des opérations réalisées sur leurs titres par les mandataires sociaux, les hauts responsables et les personnes qui leur sont étroitement liées

La seule déclaration qui ait été faite relative à l'exercice 2019 est celle du 2 juillet 2019, émise par le CM-CIC Capital Innovation, consécutivement à sa participation à l'opération d'augmentation de capital du 26 juin 2019 au travers de laquelle 106 868 titres supplémentaires ont été acquis.

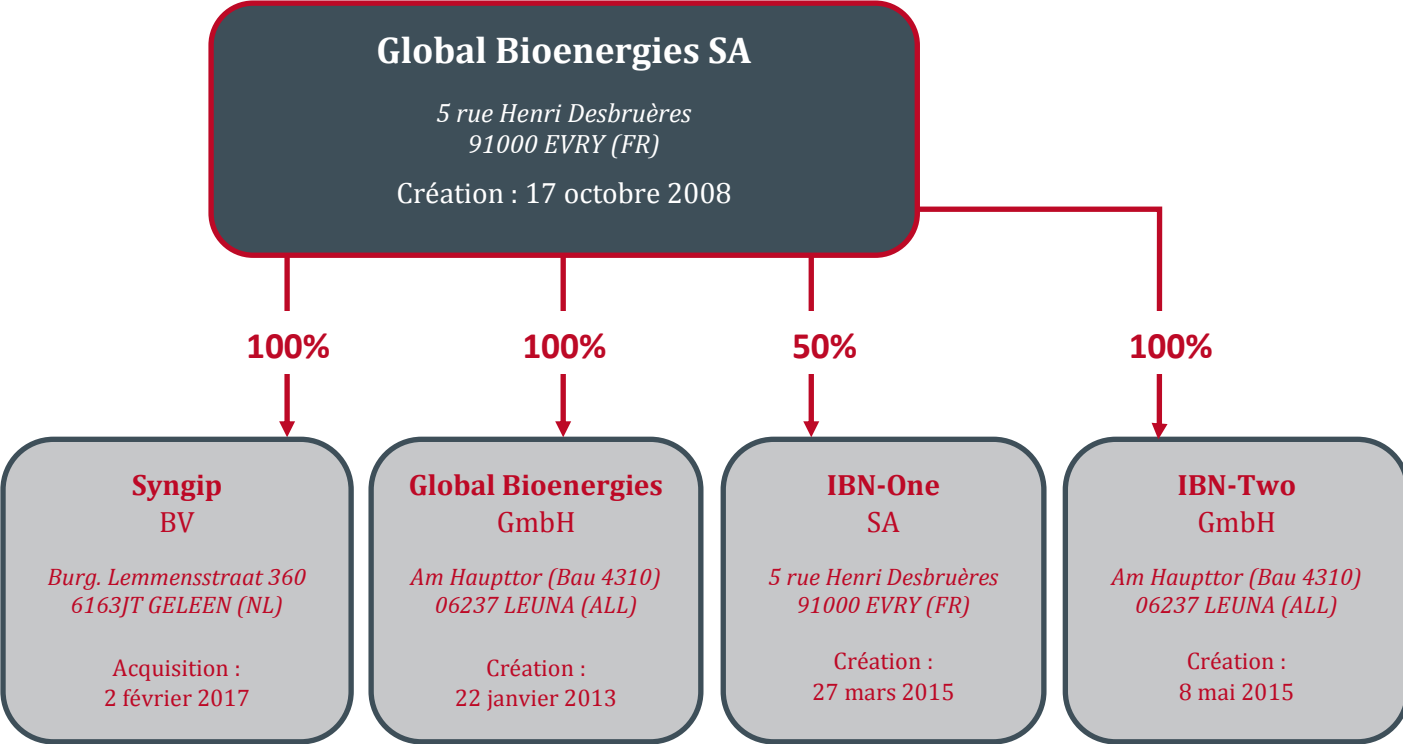
E. Instruments dilutifs du capital au 31/12/2019

Un total de 386 541 bons et attributions gratuites d'actions pouvant donner accès au capital de la Société étaient émis au 31 décembre 2019, dont 212 328 dans le cadre des contrats Bracknor, 94 836 au bénéfice des salariés du Groupe, 50 000 au bénéfice de mandataires sociaux et 29 377 au bénéfice de consultants externes.

	Nombre d'actions gratuites	Nombre de bons	Fin de la première période d'exercice	Fin de la dernière période d'exercice	Prix minimum d'exercice	Prix maximum d'exercice
Bracknor (12 plans)	-	212.328	21/09/2021	26/07/2022	19,80€	31,02€
Salariés (18 plans)	17.721	77.115	02/07/2024	28/09/2027	24,87€	40,61€
Mandat. soc. (2 plans)	-	50.000	15/02/2026	17/04/2029	4,77€	23,70€
Consultants (5 plans)	-	29.377	19/12/2021	21/09/2026	16,15€	29,62€
Total	17.721	368.820				

VI. FILIALES, PARTICIPATIONS ET SOCIETES CONTROLEES

A. Organigramme



B. Global Bioenergies GmbH

La société Global Bioenergies GmbH est une filiale à 100% de la Société. Créée le 22 janvier 2013, elle comptait 8 salariés au 31/12/2019 œuvrant principalement à l'exploitation, conjointement avec les équipes de l'institut Fraunhofer, du démonstrateur industriel de Leuna.

Bilan de Global Bioenergies GmbH au 31 décembre 2019

Actif en k€	31/12/19	31/12/18	Passif en k€	31/12/19	31/12/18
Immobilisations incorporelles	-	-	Capital	25	25
Immobilisations corporelles	3 696	6 599	Report à nouveau	-2 900	-963
Immobilisations financières	-	-	Résultat	-1 237	-1 937
ACTIF IMMOBILISE	3 696	6 599	CAPITAUX PROPRES	-4 112	-2 875
			PROVISIONS	107	-
Stock + Créances	1 232	563	Avances en compte courant	7 948	8 365
Disponibilités	98	88	Dettes fournisseurs	1 068	1 726
Charges constatées d'avance	8	8	Autres dettes et PCA	23	42
ACTIF CIRCULANT	1 338	659	DETTES	9 039	10 133
TOTAL ACTIF	5 034	7 258	TOTAL PASSIF	5 034	7 258

La diminution des immobilisations corporelles correspond à l'amortissement du démonstrateur sur une durée de quatre ans ayant débuté le 1^{er} avril 2017.

Les créances, en hausse de 669k€, sont portées par les encaissements correspondants aux projets financés au travers de subventions européennes. Les encaissements sont effectués sur le compte de Global Bioenergies SA et incluent un pré-financement des opérations : une créance de 1 091k€ est donc enregistrée au titre de deux de ces projets et sera libérée par diminution du compte courant lorsque les dépenses relatives à ce préfinancement auront été observées.

Le total des avances en compte courant accordées par Global Bioenergies SA à Global Bioenergies GmbH diminue légèrement. Les avances effectuées régulièrement pour financer l'activité de cette filiale ont été compensées par (i) les créances liées aux différents projets européens dans lesquelles Global Bioenergies GmbH intervient au nom de Global Bioenergies SA et par (ii) les facturations de services R&D et d'amortissement du démonstrateur. L'ensemble de ces créances et facturations est soldé par diminution du poste « Avances en compte courant ».

Les dettes fournisseurs, en diminution de 658k€, sont principalement issues des prestations de l'institut Fraunhofer.

Enfin, une provision pour risques a été enregistrée pour 107k€ au titre d'un contentieux relatif à des travaux de maintenance ; cette provision a été levée début 2020 après que les parties aient trouvé un point d'accord : le montant de 107k€ a été extourné au profit de l'enregistrement d'une charge de 71k€.

Compte de résultat de Global Bioenergies GmbH au 31 décembre 2019

Données en k€	du 01/01/19 au 31/12/19	du 01/01/18 au 31/12/18	du 01/01/17 au 31/12/17
Produits d'exploitation	5 474	4 327	5 671
<i>Chiffre d'affaires</i>	4 387	4 159	3 623
<i>Prestations R&D à GBE SA</i>	1 433	1 261	1 451
<i>Facturation amort. démonstrateur</i>	2 898	2 898	2 163
<i>Subventions d'exploitation</i>	1 086	162	2 041
Charges d'exploitation	6 575	6 086	6 130
<i>Frais de personnel</i>	630	554	681
<i>Dépenses d'industrialisation</i>	2 527	2 355	3 091
<i>Locations et entretien</i>	256	64	20
<i>Dotations aux amortissements</i>	2 908	2 908	2 168
<i>Autres frais de fonctionnement</i>	254	204	169
Résultat d'exploitation	-1 101	-1 760	-459
Résultat financier	-136	-177	-201
Résultat net	-1 237	-1 937	-660

Les produits d'exploitation correspondent à la facturation de prestations de R&D et de l'amortissement du démonstrateur à la maison-mère. Les charges d'exploitation sont formées, outre les frais de personnel, de dépenses relatives à l'exploitation du démonstrateur ou à la gestion de divers projets pour le compte de Global Bioenergies SA. L'amortissement du démonstrateur représente à lui seul près de 45% des charges d'exploitation.

C. IBN-One SA

IBN-One est une société-projet créée par la Société le 27 mars 2015 avec un capital de 37.000 euros.

Son capital a été porté à un million d'euros le 13 mai 2015 lors d'une opération qui a permis à Cristal Union, numéro deux du sucre en France et partenaire historique de la Société, d'entrer au capital de IBN-One en apportant 500.000 euros. Concomitamment, Global Bioenergies SA a souscrit à l'augmentation à hauteur de 473.000 euros. Plus récemment, au cours du mois de juillet 2019, les deux actionnaires ont souscrit à une augmentation de capital d'un montant total de 3,2M€ dont 1,92M€ a été libéré (920k€ par compensation de compte courant et 1M€ par apport en numéraire). La société est codétenue à parts égales entre Global Bioenergies SA et Cristal Union.

L'objet de cette société est de construire et d'exploiter en France la première usine de conversion de ressources renouvelables en isobutène, en mettant en œuvre les procédés de Global Bioenergies. Ses charges correspondent principalement à la réalisation de l'ingénierie de la future usine.

Bilan de IBN-One SA au 31 décembre 2019

Actif en k€	31/12/19	31/12/18	Passif en k€	31/12/19	31/12/18
Capital souscrit non appelé	1 280	-	Capital	4 200	1 000
Immobilisations incorporelles	-	-	Report à nouveau	-2 248	-1 715
Immobilisations corporelles	-	-	Résultat	-216	-533
Immobilisations financières	-	-			
Immobilisations en cours	154	-			
ACTIF IMMOBILISE	1 434	-	CAPITAUX PROPRES	-1 735	-1 248
			Avances conditionnées	1 047	543
Stock + Créances	43	110	Avances en compte courant	8	923
Disponibilités	1 514	203	Dettes fournisseurs	154	96
Charges constatées d'avance	-	-	Autres dettes et PCA	45	-
ACTIF CIRCULANT	1 557	314	DETTES	1 256	1 562
TOTAL ACTIF	2 991	314	TOTAL PASSIF	2 991	314

Le bilan de IBN-One SA fait principalement état des financements encaissés : outre le capital d'origine, IBN-One a bénéficié d'avances en compte-courant de la part de ses deux actionnaires (ces avances ont été en grande partie soldées au travers de l'augmentation de capital de juillet 2019, en partie réalisée par compensation de compte courant) et d'avances conditionnées respectivement de 501k€ et 547k€ versées par l'ADEME dans le cadre du projet ISOPROD.

Compte de résultat de IBN-One au 31 décembre 2019

Données en k€	du 01/01/19 au 31/12/19	du 01/01/18 au 31/12/18	du 01/01/17 au 31/12/17
Produits d'exploitation	-	-	-
<i>Chiffre d'affaires</i>	-	-	-
<i>Subventions d'exploitation</i>	-	-	-
Charges d'exploitation	206	505	545
Résultat d'exploitation	-206	-505	-545
Résultat financier	-11	-29	-33
Résultat net	-216	-533	-578

Les charges enregistrées par IBN-One depuis sa création sont relatives aux travaux d'ingénierie relatifs au projet d'usine, dont une partie a été enregistrée en 2019 au bilan en immobilisations en cours. Elles incluent également des *management fees* facturés par Global Bioenergies SA. Pour mémoire, IBN-One ne compte aucun salarié et ne dispose d'aucun équipement.

D. Syngip BV

Syngip B.V. est une start-up néerlandaise créée en 2014 et qui développe un procédé de conversion de ressources carbonées gazeuses, telles que le CO₂ ou le CO ou encore des rejets industriels tels que le syngas, en composés chimiques d'intérêt industriel, et notamment l'isobutène. Global Bioenergies SA a acquis Syngip BV le 2 février 2017 par apport de titres. Les activités de Syngip BV ont été rapatriées sur le site d'Evry au cours du premier semestre 2019 pour maximiser les synergies et une fusion transfrontalière est actuellement en cours afin de traduire juridiquement et comptablement le transfert des activités. De fait, l'activité et notamment les charges d'exploitation sont fortement diminuées par rapport aux années précédentes.

Bilan de Syngip BV au 31 décembre 2019

Actif en k€	31/12/19	31/12/18	Passif en k€	31/12/19	31/12/18
Immobilisations incorporelles	-	-	Capital	0,1	0,1
Immobilisations corporelles	147	185	Report à nouveau	-604	-570
Immobilisations financières	-	-	Résultat	-157	-34
ACTIF IMMOBILISE	147	185	CAPITAUX PROPRES	-761	-604
Stock + Créances	2	202	Avances en compte courant	908	567
Disponibilités	8	27	Dettes fournisseurs	10	121
Charges constatées d'avance	-	-	Autres dettes et PCA	0	329
ACTIF CIRCULANT	10	229	DETTES	919	1 017
TOTAL ACTIF	158	413	TOTAL PASSIF	158	413

Compte de résultat de Syngip au 31 décembre 2019

Données en k€	du 01/01/19 au 31/12/19	du 01/01/18 au 31/12/18	du 01/01/17 au 31/12/17
Produits d'exploitation	158	595	537
Chiffre d'affaires	107	384	503
Subventions d'exploitation	52	211	34
Charges d'exploitation	196	604	774
Frais de personnel	44	243	276
Frais de laboratoire	30	206	341
Locations et entretien	49	61	37
Dotations aux amortissements	49	38	24
Autres frais de fonctionnement	24	58	97
Résultat d'exploitation	-38	-9	-238
Résultat financier	-11	-12	-15
Résultat exceptionnel	-108	-13	-
Résultat net	-157	-34	-253

E. IBN-Two GmbH

Cette filiale a été créée le 8 mai 2015 avec un capital de 25.000 euros.

Elle est basée à Leuna en Allemagne et détenue à 100% par Global Bioenergies SA. Initialement créée pour nouer des partenariats avec des investisseurs préalablement à la construction en Allemagne d'une usine de conversion de ressources renouvelables en hydrocarbures, cette filiale est actuellement en cours de liquidation. IBN-Two a enregistré 19k€ de charges depuis sa création dont 3k€ au cours de l'année 2019.

F. Syngip GmbH

Syngip GmbH a été créée en novembre 2015 par les associés historiques de Syngip BV dans le but de faciliter le financement de Syngip BV par des investisseurs allemands. Elle n'a jamais compté de salarié et a enregistré 25k€ de charges jusqu'à sa liquidation actée en juillet 2019 : le choix de la dissoudre avait été rapidement pris après l'acquisition de Syngip BV par Global Bioenergies SA en février 2017.

VII. INFORMATIONS RELATIVES AU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

A. Gouvernance et modalités d'exercice de la direction générale

La Société a engagé une réflexion d'ensemble relative à ses pratiques de gouvernement d'entreprise, notamment dans la perspective de l'évolution de son actionnariat et de son flottant. Ainsi, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 1^{er} alinéa du Code de commerce, le Conseil d'administration a dissocié, lors de sa réunion du 31 août 2015, les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur général de la Société ; M. John Pierce ayant été désigné Président du Conseil d'administration et M. Marc Delcourt continuant d'exercer les fonctions de Directeur général de la Société et d'administrateur.

Le Conseil d'administration est composé d'administrateurs actionnaires et d'administrateurs indépendants.

La durée de leur mandat est de six ans.

En outre, l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 5 septembre 2019 a créé la fonction de censeur et fixé la durée de leur mandat à six ans également. Au 31 décembre 2019, seul le fonds BOLD Business Opportunities for L'Oréal Development avait la qualité de censeur.

B. Liste des mandataires sociaux et de leurs autres mandats et fonctions

Composition du Conseil d'administration de Global Bioenergies SA au 31/12/2019¹³

	FIN DE MANDAT	AUTRES MANDATS/FONCTIONS EXERCEES AU COURS DE L'EXERCICE 2019
John PIERCE <i>Président</i> <i>Administrateur</i>	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/20	<ul style="list-style-type: none"> - Président de Devenir Consulting LLC - Membre du comité scientifique CTC Brazil - Membre du comité stratégique Sofinnova Inv.
Marc DELCOURT <i>Directeur général</i> <i>Administrateur</i>	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/19	<ul style="list-style-type: none"> - Président de Schmilblick Ventures - Administrateur IBN-One
Philippe MARLIERE <i>Administrateur</i>	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/19	<ul style="list-style-type: none"> - Président Heurisko USA Inc. - Administrateur Enuma Holding - Administrateur Scientist of Fortune
CREDIT MUTUEL INNOVATION <i>Administrateur</i> représenté par Karine LIGNEL	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/24	<ul style="list-style-type: none"> - Présidente du CA de la SFAP - Membre du comité stratégique Antidot - Administrateur Oncodesign - Membre du Conseil de surveillance Coldway - Administrateur Gecko Biomedical - Membre du Conseil de surveillance Medincell - Membre du comité stratégique Endodiag - Membre du comité stratégique Digital Music Solutions - Membre du comité stratégique Little Big Job - Membre du comité stratégique Keen Eye - Membre du comité stratégique Visible Patient
METMAN CAPITAL <i>Administrateur</i> représenté par Pierre LEVI	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/24	<ul style="list-style-type: none"> - Administrateur Al-Fin (Groupe Ayming) - Administrateur B Cell Design - Administrateur Rispa - Administrateur Kowee - Administrateur Vegetal
Alain FANET <i>Administrateur</i>	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/24	<i>Pas d'autres mandats ou fonctions exercées</i>

¹³ A noter la démission de Seventure Partners du poste d'administrateur en date du 5 septembre 2019 et celle du Crédit Mutuel Innovation du poste d'administrateur à effet au 10 mars 2020 ainsi que la cooptation de Corinne GRANGER en date du 11 mars 2020

C. Rémunération et avantages attribués aux mandataires sociaux

Parmi les membres du Conseil d'administration, seul Marc Delcourt exerce un mandat social exécutif en sa qualité de Directeur général de la Société. Aucun autre membre n'exerce de fonctions au sein de la Société.

1. Rémunérations, options et actions attribuées aux dirigeants mandataires sociaux

John PIERCE Président du Conseil d'administration	31/12/2017 (12 mois)	31/12/2018 (12 mois)	31/12/2019 (12 mois)
Rémunération du Conseil d'administration	13 200 USD*	13 200 USD**	13 200 USD***
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	NA	NA	NA
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	NA	NA	NA
Valorisation des actions attribuées gratuitement	NA	NA	NA
TOTAL	13 200 USD	13 200 USD	13 200 USD

* l'équivalent euros enregistré en comptabilité est de 11 697 €

** l'équivalent euros enregistré en comptabilité est de 11 110 €

*** l'équivalent euros enregistré en comptabilité est de 11 732 €

Le Conseil d'administration a, lors de sa réunion du 31 août 2015, décidé que la rémunération nette mensuelle de M. John Pierce au titre de son mandat de Président du Conseil d'administration s'élèverait à l'équivalent en euros de 1 100 dollars américain (selon le taux de change en vigueur au dernier jour de chaque mois), toutes charges et taxes comprises.

John Pierce a, en outre, bénéficié d'une attribution de bons de souscription de parts de créateur d'entreprises (BSPCE) décidée par le Conseil d'administration, lors de sa réunion du 16 février 2016, selon les caractéristiques détaillées ci-après :

Nombre total de BSPCE émis : 30 000

Nombre total d'actions pouvant être souscrites suite à l'exercice de la totalité des BSPCE : 30 000

Conditions d'exercice des BSPCE : la possibilité de souscrire des actions après l'exercice des bons est subordonnée à la présence de John Pierce, en tant que dirigeant social de la Société, au premier jour de chacune de trois périodes d'exercice dont les dates sont rappelées ci-après. En cas de départ définitif de la Société antérieurement au premier jour de l'une des trois périodes d'exercice, John Pierce ne pourra exercer la totalité des BSPCE qui lui ont été attribués, voire ne pourra en exercer aucun en cas de départ avant le premier jour de la première période.

Périodes d'exercice : les BSPCE seront exerçables en trois tranches d'un tiers du total des BSPCE attribués, soit 10 000 BSPCE par tranche, à l'issue d'un délai d'un an à compter de la date d'attribution, soit à partir du 16 février 2017, date marquant le début de la première période d'exercice. La deuxième période d'exercice débutera au 16 février 2018 et la troisième période d'exercice débutera au 16 février 2019. Chacune des trois périodes d'exercice s'achèvera le 15 février 2026.

Prix de souscription : les BSPCE ont été attribués gratuitement, le prix de souscription d'une action résultant de l'exercice d'un BSPCE a été fixé à 23,70 € ; ce prix correspond au prix des actions émises dans le cadre de l'augmentation de capital réalisée le 21 janvier 2016, conformément à la 13^{ème} résolution de l'assemblée générale du 3 juin 2015.

Au jour du présent rapport, aucune action n'a été souscrite. Aucun BSPCE n'a par ailleurs été annulé ni n'est devenu caduc.

Marc DELCOURT Directeur général et administrateur	31/12/2017 (12 mois)	31/12/2018 (12 mois)	31/12/2019 (12 mois)
Rémunération en qualité de Directeur Général (fixe et variable inclus)	170 000 €	155 000 €	148 319 €
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	NA	NA	NA
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	NA	NA	NA
Actions attribuées gratuitement	NA	NA	16 837 AG
TOTAL	170 000 €	155 000 €	148 319 € + 16 837 AG

Le Conseil d'administration a, lors de ses réunions du 22 février 2017, 28 février 2018 et 28 février 2019, fixé la rémunération fixe de M. Marc Delcourt en qualité de Directeur Général de la Société respectivement pour les exercices 2017, 2018 et 2019.

De même, lors de ses réunions du 24 janvier 2018, 28 février 2019 et 11 mars 2020, le Conseil d'administration a accepté le principe du versement à Marc Delcourt, en complément de sa rémunération fixe, d'une rémunération variable au titre des exercices 2017, 2018 et 2019, dont les montants ont été déterminés par le Conseil d'administration en fonction d'objectifs basés sur l'activité, les finances, la R&D ou encore les ressources humaines de la Société.

Il convient, à cet égard, de préciser que le Conseil d'administration a accepté, lors de sa réunion du 11 mars 2020, la proposition de Marc Delcourt qu'une partie de sa rémunération variable au titre de l'exercice 2019 lui soit versée sous la forme d'une attribution gratuite d'actions. Le montant en euros qui avait initialement été prévu au titre de la rémunération variable de 2019 par le Conseil s'élevait à 46 638€ ; il a été réduit de moitié en contrepartie de l'attribution de 16 837 actions gratuites pour s'aligner sur les conditions allouées aux salariés lors des attributions de novembre 2018 et d'octobre 2019.

Nombre total d'actions attribuées gratuitement : 16 837

Période d'acquisition : 2 ans, soit jusqu'au 10 mars 2022

Période de conservation : aucune

Conditions d'attribution définitive : l'attribution définitive des actions gratuites est subordonnée à la condition que Marc Delcourt ait conservé la qualité d'administrateur ou de Directeur général de la Société, sans interruption, pendant toute la période d'acquisition.

Tableaux récapitulatifs des rémunérations et avantages des dirigeants mandataires sociaux

John PIERCE Président du Conseil d'administration	31/12/2017 (12 mois)		31/12/2018 (12 mois)		31/12/2019 (12 mois)	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	13 200 USD	13 200 USD	13 200 USD	13 200 USD	13 200 USD	13 200 USD
Rém. var. annuelle	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Rém. var. pluriannuelle	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Rém. exceptionnelle	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Jetons de présence	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Avantages en nature	NA	NA	NA	NA	NA	NA
TOTAL	13 200 USD	13 200 USD	13 200 USD	13 200 USD	13 200 USD	13 200 USD

Marc DELCOURT Directeur général et administrateur	31/12/2017 (12 mois)		31/12/2018 (12 mois)		31/12/2019 (12 mois)	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	135 000 €	135 000 €	155 000 €	155 000 €	125 000 €	125 000 €
Rém. var. annuelle €	35 000 €	35 000 €* <i>+ actions gratuites</i>	- €***	35 000 €**	23 319 € <i>16.837 ag^^^</i>	- €***
Rém. var. pluriannuelle	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Rém. exceptionnelle	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Jetons de présence	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Avantages en nature	NA	NA	NA	NA	NA	NA
TOTAL	170 000 €	170 000 €	155 000 €	190 000 €	148 319 € <i>+16 837 ag</i>	125 000 €

* Rémunération variable relative à l'exercice 2016 versée en avril 2017

** Rémunération variable relative à l'exercice 2017 versée en janvier 2018

*** Non versement d'une rémunération relative à l'exercice 2018 car finalement incluse dans la rémunération variable relative à l'exercice 2019

^^^ Le conseil d'administration du 11 mars 2020 a accordé à Marc Delcourt une rémunération variable au titre des exercices 2018 et 2019 se décomposant en 23 319€ et 16 837 actions gratuites, dont l'attribution définitive est subordonnée à la présence de Marc Delcourt en tant que Directeur général ou administrateur sans interruption pendant une période de deux ans à compter de la date du conseil

2. Jetons de présence et autres rémunérations perçus par les mandataires sociaux non dirigeants

	31/12/2017 (12 mois) Montants versés	31/12/2018 (12 mois) Montants versés	31/12/2019 (12 mois) Montants versés
M. Philippe MARLIERE			
Jetons de présence	-	-	-
Autres rémunérations	-	-	-
SEVENTURE PARTNERS représenté par M. Sébastien GROYER			
Jetons de présence	-	-	-
Autres rémunérations	-	-	-
CREDIT MUTUEL INNOVATION représenté par Mme Karine LIGNEL			
Jetons de présence	-	-	-
Autres rémunérations	-	-	-
METMAN CAPITAL représenté par M. Pierre LEVI			
Jetons de présence	NA	NA	7 500 €
Autres rémunérations			-
M. Alain FANET			
Jetons de présence	NA	NA	9 000 €
Autres rémunérations			-
TOTAL	0 €	0 €	16 500 €

METMAN CAPITAL et Alain Fanet ont bénéficié d'une attribution de bons de souscription d'actions (BSA) décidée par le Conseil d'administration, lors de sa réunion du 18 avril 2019, selon les caractéristiques détaillées ci-après :

Nombre total de BSA émis : 20 000 (10 000 bons chacun)

Nombre total d'actions pouvant être souscrites suite à l'exercice de la totalité des BSA : 20 000

Conditions d'exercice des BSA : la possibilité de souscrire des actions après l'exercice des bons est subordonnée à leur présence respective, en tant que membre du Conseil d'administration de la Société, au premier jour de chacune de trois périodes d'exercice dont les dates sont rappelées ci-après. Il est entendu qu'en cas de départ définitif de la Société antérieurement au premier jour de l'une des trois périodes d'exercice, METMAN CAPITAL et Alain Fanet ne pourront exercer la totalité des BSA qui leur ont été attribués, voire ne pourront en exercer aucun en cas de départ avant le premier jour de la première période d'exercice.

Périodes d'exercice : les BSA seront exerçables en trois tranches d'un tiers des BSA attribués, soit 3 333 BSPCE par tranche (3 334 pour la dernière tranche) et par bénéficiaire, à l'issue d'un délai d'un an à compter de la date d'attribution, soit à partir du 18 avril 2020, date marquant le début de la première période d'exercice. La deuxième période d'exercice débutera au 18 avril 2021 et la troisième période d'exercice débutera au 18 avril 2022. Chacune des trois périodes d'exercice s'achèvera le 17 avril 2029.

Prix de souscription : les BSA ont été émis au prix de 0,35 €. Le prix de souscription d'une action résultant de l'exercice d'un BSA a été fixé à 4,77 € ; ce prix n'étant pas inférieur à 100% de la

moyenne des cours cotés de l'action de la Société sur le marché Euronext Growth Paris aux trois séances de Bourse précédant la date d'attribution, conformément à la 16^{ème} résolution de l'assemblée générale du 18 avril 2019.

Au jour du présent rapport, aucune action n'a été souscrite. Aucun BSA n'a par ailleurs été annulé ni n'est devenu caduc.

D. Conventions règlementées

Deux conventions de licence sont actuellement en vigueur avec la société Scientist Of Fortune SA, dont M. Philippe Marlière, administrateur de la Société, est également administrateur :

- La Licence 1 est consentie à titre exclusif pour une exploitation des brevets relatifs à la production d'oléfines légères – et d'isobutène en particulier – ainsi que d'autres molécules d'intérêt dans le domaine de la production biologique des hydrocarbures, de leurs précurseurs et dérivés, pour le monde entier, et restera en vigueur jusqu'à la plus tardive des deux dates suivantes : (i) l'expiration ou l'annulation de la dernière demande de brevet, ou, (ii) 20 ans à compter de la première mise sur le marché d'un produit mettant en œuvre les éléments de propriété intellectuelle concédées en licence ou de la réalisation d'une première prestation de service par la Société dans le territoire prédéfini.

Elle a été initialement conclue par Philippe Marlière et la Société le 13 février 2009. Trois premiers avenants ont ensuite été conclus en date des 16 octobre 2009, 10 décembre 2009 et 15 janvier 2010. Aux termes d'un contrat conclu le 19 septembre 2011, Philippe Marlière a cédé à la société Scientist Of Fortune SA l'ensemble des droits de propriété ou de copropriété qu'il détenait sur les demandes de brevet, ce qui a donné lieu, le 20 septembre 2011, à la conclusion d'un avenant n°4 relatif à la substitution de la société Scientist Of Fortune SA dans l'ensemble des droits et obligations de Philippe Marlière issus de la Licence 1. Quatre avenants supplémentaires ont par la suite été conclus entre la Société et la société Scientist Of Fortune SA.

Les sommes facturées par la société Scientist Of Fortune SA au cours de l'exercice 2019 au titre de cette convention de licence s'élèvent à 107 668 € HT.

- La Licence 2 a été initialement consentie à titre exclusif, pour le monde entier, pour la durée de vie des demandes de brevet portant sur les inventions afférentes à la production biologique de butadiène et au minimum pour 20 ans. Elle a été conclue le 8 juillet 2011 avec la société Scientist Of Fortune SA. Pour information, un avenant a été signé le 20 février 2020 pour suspendre l'exclusivité initialement consentie et ainsi réduire le montant de la redevance annuelle.

Les sommes facturées par la société Scientist Of Fortune SA au cours de l'exercice 2019 au titre de cette convention de licence s'élèvent à 120 000 € HT.

Par ailleurs, dans le cadre du financement du démonstrateur de Leuna, la Société a conclu le 30 avril 2015 un contrat de prêt avec la société Crédit Industriel et Commercial, sous contrôle commun avec la société Crédit Mutuel Innovation, administrateur de la Société. Un avenant ayant pour objet de prolonger la durée du prêt de 24 mois a été signé le 11 avril 2019. Au cours de l'exercice 2019, les dépenses comptabilisées au titre de ce contrat de prêt s'élèvent à 85 248,22 €, à savoir 79 627,35 € au titre du capital remboursé, 5 140,87 € au titre des intérêts et 480 € au titre de l'assurance.

Dans le cadre de la joint-venture avec la société Cristal Union ayant donné lieu à la création d'IBN-One, la Société a conclu, le 18 mai 2015, un contrat de licence avec la société IBN-One, dont M. Marc Delcourt est administrateur, et un contrat de collaboration avec les sociétés IBN-One et Cristal Union afin d'assurer le développement et l'exploitation, par la société IBN-One, de la première usine de bioproduction d'isobutène mettant en œuvre les procédés mis au point par le Groupe. Un avenant au contrat de licence a été signé le 6 février 2020 afin notamment de diminuer la capacité annuelle théorique de l'usine à 30 000 tonnes (au lieu et place des 50 000 tonnes initialement prévues) et diminuer la somme forfaitaire à percevoir par la Société à 3 000 000 € HT (au lieu et place des 5 000 000 € initialement prévus). Aucune somme n'a été facturée au cours de l'exercice 2019, que ce soit au titre du contrat de licence ou du contrat de collaboration.

La Société a conclu, le 1er septembre 2015, un contrat de prestation de services ayant pour objet la fourniture par la société Devenir Consulting Services LLC, dirigée et contrôlée par M. John Pierce, Président du Conseil d'administration de la Société, de manière exclusive, de prestations en matière de développement commercial, de recherches d'éventuels partenariats, de mise en œuvre d'études de marchés stratégiques ponctuelles et de représentation de la Société dans ses relations avec de potentiels investisseurs. Les sommes facturées par la société Devenir Consulting Services LLC se sont élevées à 105 201,81 € HT au titre de l'exercice 2019.

La Société a conclu, le 25 novembre 2015, avec la société IBN-One un contrat de prestations de services dans le cadre duquel la Société fournit à la société IBN-One des services d'assistance en matière juridique, administrative, comptable et financière. Les sommes perçues par la Société à ce titre en 2019 se sont élevées à 120 000 €.

Le 25 avril 2019, la Société a conclu avec la société Metman Capital un contrat de prestation de services ayant pour objet d'assister la Société dans son développement commercial. Les sommes facturées par la société Metman Capital au cours de l'exercice 2019 s'élèvent à 25 500 € HT.

Un contrat de prestation de services a également été conclu, le 25 avril 2019, avec la société Naveole, dont Alain Fanet est le fondateur et dirigeant, afin d'accompagner la Société dans l'élaboration et la mise en œuvre de nouvelles stratégies financière et digitale. Les sommes facturées par la société Naveole au cours de l'exercice 2019 au titre du contrat de prestation de services s'élèvent à 18 000 € HT.

E. Conventions conclus entre un mandataire social ou actionnaire significatif et une société contrôlée

Néant.

F. Délégations de compétence accordées au Conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital

Figure dans le tableau ci-après une description des autorisations d'émission en cours à la date du présent rapport telles qu'accordées par l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire de la Société du 5 septembre 2019.

Objet de la résolution adoptée par l'assemblée générale des actionnaires du 5 septembre 2019	Date d'expiration (durée de la délégation)	Montant maximal autorisé	Utilisation des délégations réalisée précédemment	Montant résiduel au jour de l'établissement du présent tableau (en €)
(3 ^{ème} résolution) <i>Émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles de la Société (*)</i>	04/11/2021 (26 mois)	200 000 €	-	-
(4 ^{ème} résolution) <i>Émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles de la Société, notamment dans le cadre d'une offre au public (*)</i>	04/11/2021 (26 mois)	200 000 €	-	-
(4 ^{ème} et 5 ^{ème} résolutions) <i>Émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles de la Société, dans le cadre d'une offre visée au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier (*)</i>	04/11/2021 (26 mois)	200 000 €	-	-
(6 ^{ème} résolution) <i>Augmentation du nombre de titres à émettre à l'occasion d'émissions réalisées avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription</i>	04/11/2021 (26 mois)	Plafond de la résolution régissant l'émission initiale	-	Plafond de la résolution régissant l'émission initiale
(7 ^{ème} résolution) <i>Émission des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes (*)</i>	04/03/2021 (18 mois)	200 000 €	-	-
(8 ^{ème} résolution) <i>Émission des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription au</i>	04/03/2021 (18 mois)	200 000 €	-	-

<i>profit d'une catégorie de personnes qui s'engageraient à souscrire des titres de capital de la Société dans le cadre d'une ligne de financement en fonds propres ou obligataire (*)</i>				
(9 ^{ème} résolution) <i>Émission de bons de souscription d'actions de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes (**)</i>	04/03/2021 (18 mois)	10 000 €	-	9 679,65 €
(10 ^{ème} résolution) <i>Émission des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles de la Société réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise établi, avec suppression du droit préférentiel de souscription, conformément à l'article L.225-129-6 du Code de commerce (**)</i>	04/11/2021 (26 mois)	10 000 €	-	9 679,65 €
(11 ^{ème} résolution) <i>Attribution gratuite d'actions de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription, au profit des salariés ou mandataires sociaux éligibles de la Société et des sociétés liées (**)</i>	04/11/2022 (38 mois)	10 000 €	320,35 € CA 17 octobre 2019	9 679,65 €
(12 ^{ème} résolution) <i>Émission et attribution des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, au profit d'une catégorie de personnes (**)</i>	04/03/2021 (18 mois)	10 000 €	-	9 679,65 €
(13 ^{ème} résolution) <i>Augmentation de capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres (*)</i>	04/11/2021 (26 mois)	200 000 €	-	-

(*) L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 5 septembre 2019 a décidé que les émissions réalisées en vertu de ces résolutions seraient assujetties à un plafond commun de 200 000 €.

(**) L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 5 septembre 2019 a décidé que les émissions réalisées en vertu de ces résolutions sont assujetties à un plafond commun de 10 000 €.

VIII. AUTRES INFORMATIONS IMPORTANTES

A. Politique de distribution des dividendes

Depuis sa création et jusqu'au présent rapport, la Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes.

B. Dépenses non-déductibles

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice social écoulé ne prennent en charge aucune dépense non déductible fiscalement.

C. Opérations effectuées par la Société sur ses propres actions

Il est rappelé que l'assemblée générale ordinaire annuelle et extraordinaire des actionnaires du 18 avril 2019 a renouvelé au Conseil d'administration l'autorisation de mise en œuvre d'un programme d'achat d'actions, conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du Code de commerce. La première assemblée générale ayant conféré une telle autorisation date du 12 mai 2011. Un mois plus tard, à l'occasion de l'introduction en Bourse, usage avait été fait de cette délégation de compétence pour mettre en place un contrat de liquidité. Depuis, les moyens qui ont été affectés à ce contrat s'élèvent à 500 000 euros, le dernier apport, pour 75 000 euros, ayant été effectué en juillet 2018. Au 31 décembre 2019, le contrat comprenait 7 179 actions du capital de la Société – représentant un peu moins de 0,1% du total des titres en circulation – et des liquidités pour un montant de 32 845,84 euros.

D. Rapports du Commissaire aux comptes

1. Conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce

Au cours de l'exercice 2019, deux nouvelles conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce ont été conclues relativement à deux contrats de consulting conclus avec les nouveaux administrateurs, la société Metman Capital et Alain Fanet (via sa société Naveole), ayant pour objet d'assister la Société dans la définition de sa stratégie.

En outre, le contrat de crédit conclu en 2015 avec le Crédit Industriel et Commercial a fait l'objet d'un avenant visant à proroger de 24 mois le remboursement du solde de la somme prêtée.

Par ailleurs, d'autres conventions conclues antérieurement se sont poursuivies. Lors de l'assemblée générale qui arrêtera les comptes relatifs à l'exercice 2019, le Commissaire aux comptes fera lecture de son rapport spécial sur les conventions visées auxdits articles.

2. Rapports du Commissaire aux comptes

Les comptes annuels de la Société et les comptes consolidés du Groupe au titre de l'exercice 2019 ont fait l'objet d'un audit par le Commissaire aux comptes, dont les rapports sont présentés en annexe.

ANNEXES

- **Annexe 1** : Etats financiers des comptes consolidés préparés par In Extenso
- **Annexe 2** : Etats financiers de Global Bioenergies SA préparés par In Extenso
- **Annexe 3** : Rapports du Commissaire aux comptes
- **Annexe 4** : Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Annexe 1. ETATS FINANCIERS DES COMPTES CONSOLIDES

In Extenso
Membre de **Deloitte.**

Bilan actif

Désignation : GROUPE SA GLOBAL BIOENERGIES

Exercice clos le 31/12/2019

	31/12/2019	31/12/2018
Concessions	33 122	35 918
Ecart 1ère consolidation	1 192 568	1 192 445
Constructions	113 343	132 505
Installations techniques	4 163 062	7 441 508
Autres immobilisations corporelles	175 633	203 690
Immobilisations en cours	76 952	-
Immobilisations financières	1 065 241	1 060 763
ACTIF IMMOBILISE	6 819 921	10 066 829
Stocks	632 296	597 652
Clients et comptes rattachés	55 298	55 297
Fournisseurs débiteurs	-	-
Personnel	6 285	-
Impôts sur les bénéfices	1 522 421	2 454 605
TVA	855 873	821 776
Autres créances	840 573	332 809
Avances et acomptes versés	-	-
Valeurs mobilières de placements	320 148	411 888
Disponibilités	16 552 734	10 343 411
Charges constatés d'avance	342 092	352 145
ACTIF CIRCULANT	21 127 721	15 369 585
Ecart de conversion		-
COMPTES DE REGULARISATION		
TOTAL ACTIF	27 947 642	25 436 414

Bilan passif

Désignation : GROUPE SA GLOBAL BIOENERGIES

Exercice clos le 31/12/2019

EURO

	31/12/2019	31/12/2018
Capital social	435 947	253 973
Primes d'émission et d'apport	90 350 823	74 206 457
Report à nouveau	- 68 550 252	- 54 925 858
Résultat Groupe	- 12 741 304	- 13 636 735
Subventions d'investissement	212 500	382 500
SITUATION NETTE	9 707 714	6 280 337
Intérêts minoritaires		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	9 707 714	6 280 337
Avances conditionnées	5 101 551	2 196 234
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	5 101 551	2 196 234
Provisions pour pensions	84 865	65 668
Autres provisions pour risques	107 000	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	191 865	65 668
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Emprunts auprès Etablissements de Crédit	946 761	1 508 678
Dettes financières diverses	3 595 327	5 424 513
Comptes courants d'associés	2 330	226 554
Fournisseurs et comptes rattachés	2 639 726	3 355 687
Avances et Acomptes Clients		
Dettes fiscales et sociales	1 088 160	932 219
Autres dettes d'exploitation	2 596 686	368 860
Dettes hors exploitation		
Produits constatés d'avance	2 077 521	5 077 664
DETTES	12 946 511	16 894 175
TOTAL DU PASSIF	27 947 640	25 436 414

Compte de résultat

Désignation : GROUPE SA GLOBAL BIOENERGIES

Exercice clos le 31/12/2019

	31/12/2019	31/12/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Production vendue	117 471	692 044
	-	
CHIFFRE D'AFFAIRES	117 471	692 044
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	3 371 900	1 706 427
Reprises amortissements et provisions, transfert de charges	-	361 151
Autres produits d'exploitation	4 462	13 195
TOTAL	3 493 834	2 772 817
Achats de matières premières	949 333	1 049 324
Achats de marchandises	-	-
Variation de stocks	1 657	216 542
Charges externes	7 662 133	8 504 007
Impôts et taxes	93 992	73 758
Charges de personnel	4 954 083	5 132 312
Dotations amortissements et provisions	3 614 208	3 625 820
Autres charges d'exploitation	245 313	280 330
TOTAL	17 517 404	18 449 009
RESULTAT D'EXPLOITATION	-14 023 571	-15 676 192
Produits de participation		
Produits des autres valeurs mobilières		
Intérêts et autres produits	4 151	15 779
Reprises sur provisions financières		
Gains de change		-
Produits sur cessions valeurs mobilières		-
PRODUITS FINANCIERS	4 151	15 779

Compte de résultat (suite)

Désignation : GROUPE SA GLOBAL BIOENERGIES

Exercice clos le 31/12/2019

	31/12/2019	31/12/2018
Dotations financières aux provisions	56 598	
Intérêts et charges financières	228 714	586 009
Pertes de change	9 737	-
CHARGES FINANCIERES	295 049	586 009
RESULTAT FINANCIER	- 290 898	- 570 230
RESULTAT COURANT	- 14 314 468	- 16 246 422
Produits sur opérations de gestion	143 453	-
Prix de cession des immobilisations		-
Autres produits	15 165	97 354
Transfert de charges		
Reprises amortissements et provisions	170 000	170 000
PRODUITS EXCEPTIONNELS	328 618	267 354
Charges sur opérations de gestion	54 631	203 705
VNC immobilisations cédées		-
Autres charges exceptionnelles	108 087	-
Dotations amortissements & provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	162 718	203 705
RESULTAT EXCEPTIONNEL	165 900	63 649
Impôts sur les bénéfices	- 1 407 264	- 2 546 037
Impôts différés	-	
Amortissements écart d'acquisition		-
Part revenant aux minoritaires		-
RESULTAT NET GROUPE	- 12 741 304	- 13 636 735

	actions	net	N	N-1
Résultat de base par action	8 718 930	- 12 741 304	- 1,46	- 2,68

Annexe aux comptes consolidés

Désignation: GROUPE SA GLOBAL BIOENERGIES

Exercice clos le 31/12/2019

EURO

	31/12/2019	31/12/2018
Résultat net	- 12 741 304	- 13 636 735
Dotations amortissements et provisions d'exploitation	3 614 208	3 625 820
Dotations provisions financières	56 598	-
Dotations provisions exceptionnelles		
Reprise amortissements et provisions d'exploitation	-	-
Reprise amortissements et provisions financières		
Reprise amortissements et provisions exceptionnelles	-	-
Impôts différés	-	-
Valeur comptable des actifs cédés		
Produits des cessions d'actif		
Subventions virées à résultat	- 170 000	- 170 000
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	- 9 240 498	-10 180 915

Annexe aux comptes consolidés

Désignation : GROUPE SA GLOBAL BIOENERGIES

Exercice clos le 31/12/2019

EURO

	31/12/2019	31/12/2018
I - RESULTAT NET	-12 741 304	-13 636 735
Dotations aux amortissements et provisions	3 444 208	3 457 038
Plus-values de cession d'actif	-	-
Marge brute d'autofinancement	- 9 297 096	- 10 179 697
Variation du besoin en fonds de roulement	- 972 892	2 761 704
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-10 269 988	-7 417 993
Acquisitions d'immobilisations	240 980	973 982
Cession d'immobilisation		
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investis	-240 980	-973 982
Augmentation de capital en numéraire	16 930 558	6 430 502
Frais d'augmentation de capital imputés sur prime	604 218	361 151
Variation de périmètre	12 341	
Subventions d'investissement		
Avances remboursables perçues	2 905 317	1 087 230
Avances remboursables restituées	728 386	
Emprunts contractés	0	297 166
Emprunts remboursés	1 110 922	2 278 761
Apport comptes courants associés	-225 561	84 384
Flux net de trésorerie lié aux opérations de fin	17 179 129	5 259 370
Variation de la trésorerie	6 668 161	-3 132 605
Trésorerie d'ouverture	9 354 965	12 486 352
Trésorerie de clôture (*)	16 023 126	9 354 965

Principes de consolidation et méthodes d'évaluation

Généralités

Le groupe n'atteignant pas les seuils légaux obligeant à la présentation de comptes consolidés, ceux-ci ont été établis volontairement.

Les comptes consolidés du Groupe Global Bioenergies ont été établis selon les principes et méthodes définis par l'arrêté du 22/06/1999 homologuant le règlement CRC n° 99-02.

Les états financiers sont présentés en euros, sauf indication contraire.

Principes de consolidation

La société Global Bioenergies est définie comme société mère du Groupe.

Les filiales dont le Groupe détient plus de 50 % sont consolidées suivant la méthode de l'intégration globale. Il s'agit des sociétés :

- ✓ **GLOBAL BIOENERGIES GmbH**
- ✓ **IBN-Two GmbH**
- ✓ **Syngip BV**

La société Syngip GmbH a été liquidée en juillet 2019. Son existence, préalable à l'entrée dans le groupe de la société Syngip BV, n'était pas nécessaire du fait de l'existence d'une société basée en Allemagne, la société Global Bioenergies GmbH.

Cela a un impact sur le report à nouveau de 12 341 €.

La filiale dont le Groupe détient 50 % est consolidée suivant la méthode de l'intégration proportionnelle. Il s'agit de la société :

- ✓ **IBN-One SA**

Opérations et comptes réciproques

Les opérations et comptes réciproques entre les sociétés du groupe ont été éliminés.

Ecart d'acquisition

Pour les parts des sociétés filiales ayant été souscrites à l'origine par la SA Global Bioenergies, aucun écart d'acquisition n'a été constaté.

Pour la société Syngip BV, un écart d'acquisition de 1 192 568 € a été constaté, correspondant à la différence entre le coût d'acquisition (875 000 €) et la valeur des capitaux propres de la société Syngip BV lors de l'acquisition (- 317 568 €).

Immobilisations

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation prévue pour chaque bien.

Les dispositions relatives au règlement CRC 04-16 sur les actifs et au règlement CRC 02-10 relatif aux amortissements et à la dépréciation des actifs ont été mis en œuvre depuis 2005.

Les biens financés au moyen de contrats de crédits-bails ont été retraités, et présentés sous forme d'immobilisations amortissables à l'actif et dettes auprès d'établissements de crédit. Les redevances ont été éclatées entre dotations aux amortissements des immobilisations et charges financières.

Frais de recherche et développement

Le groupe Global Bioenergies a choisi de comptabiliser les frais de recherche et développement en charges, et n'a donc pas opté pour l'inscription à l'actif de ses frais de recherche et développement.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est constatée quand la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise et stock options

Les bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise et les stock-options attribués n'ont fait l'objet d'aucun retraitement dans les états consolidés. En conséquence, il n'existe aucun impact sur les capitaux propres.

Impôts différés

Les impôts différés n'ont fait l'objet d'aucun traitement dans les états consolidés.

Annexe aux comptes consolidés

Désignation : GROUPE SA GLOBAL BIOENERGIES

Exercice clos le 31/12/2019

EURO

Engagements de retraite

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont évalués, à la clôture de l'exercice, selon la méthode prospective recommandée par le Conseil National de la Comptabilité. Cette méthode consiste à proratiser les droits qui seront acquis en fin de carrière en fonction de l'ancienneté constatée à la date d'évaluation pour tous les salariés présents. Les salaires sont projetés en fin de carrière en prenant comme hypothèse un taux de progression de 1,5% par an.

Les autres hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- ✓ taux d'actualisation : 0,79 % (inflation comprise)
- ✓ taux de croissance des salaires : 2%
- ✓ âge de départ à la retraite : 62 ans
- ✓ table de mortalité : Table INSEE TV 88-90
- ✓ taux de turnover :
 - Cadre : 2%
 - Non cadre : 2%

La dette actuarielle mesure l'engagement probable actualisé au 31 décembre 2019 au titre des droits acquis à cette même date. Elle s'élève à 84 865 € et a fait l'objet d'un enregistrement comptable dans les comptes consolidés.

Aides à l'innovation

Le groupe perçoit des subventions de la Commission Européenne et les porte au résultat en fonction de l'avancement des dépenses.

Le détail des produits constatés d'avance au 31 décembre 2019 est le suivant :

Projet	Montant PCA
Optisochem	655 326 €
Rewofuel	1 390 590 €
Sweetwood	10 915 €
Eforfuel	20 690 €
Total	2 077 521 €

Annexe aux comptes consolidés

Désignation : GROUPE SA GLOBAL BIOENERGIES

Exercice clos le 31/12/2019

EURO

Informations complémentaires

Tableau des participations – sociétés consolidées

SA GLOBAL BIOENERGIES	EVRY (91) N° 508 596 012	Société consolidante		Recherche-développement
GLOBAL BIOENERGIES GmbH	LEUNA (Allemagne)	100,00%	Intégration globale	Recherche-développement
SA IBN-One	EVRY (91) n° 810 716 704	50%	Intégration proportionnelle	Recherche-développement
IBN-Two GmbH	LEUNA (Allemagne)	100%	Intégration globale	Recherche-développement
Syngip BV	GELEEN (Hollande)	100%	Intégration globale	Recherche-développement

Annexe aux comptes consolidés

Désignation: GROUPE SA GLOBAL BIOENERGIES

Exercice clos le 31/12/2019

EURO

ACTIF IMMOBILISE

	Solde début d'exercice	Mouvement périmètre	Entrées	Sorties	Solde Fin D'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	279 545	-	33 131	-	312 676
Concessions	279 545		33 131		312 676
Autres immobilisations incorporelles	-				-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17 481 198	-	203 371	-	17 684 569
Constructions	465 896				465 896
Installations techniques	16 537 378		104 928		16 642 306
Autres immobilisations corporelles	477 924		21 491		499 415
Immobilisations en cours	-		76 952		76 952
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 060 763		4 477		1 065 240
TOTAL IMMOBILISATIONS	18 821 506	-	240 979	-	19 062 485

Annexe aux comptes consolidés

Désignation: GROUPE SA GLOBAL BIOENERGIES

Exercice clos le 31/12/2019

EURO

AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

	Valeur début d'exercice	Mouvement périmètre	Dotations	Reprises	Solde Fin D'exercice
AMORT. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	243 627	-	35 926	-	279 553
Concessions	243 627		35 926		279 553
Autres immobilisations incorporelles					-
AMORT. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 703 495	-	3 452 085	-	13 155 580
Constructions	333 392		19 161		352 553
Installations techniques	9 095 869		3 383 375		12 479 244
Autres immobilisations corporelles	274 234		49 549		323 783
TOTAL AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS	9 947 122	-	3 488 011	-	13 435 133
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					-
Stocks					-
Clients					-
Actions propres			56 256		56 256
VMP	1 218		661		1 879
					-
TOTAL PROVISIONS	1 218	-	56 917	-	58 135

Annexe aux comptes consolidés

Désignation : GROUPE SA GLOBAL BIOENERGIES

Exercice clos le 31/12/2019

EURO

ÉCHEANCE DES CREANCES (en €)

ÉTAT DES CRÉANCES	A MOINS D'UN AN	1 A 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL
<u>CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE</u>				
Autres immobilisations financières				-
<u>CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT</u>				
Clients et comptes rattachés	123 089			123 089
Autres créances d'exploitation	3 275 952			3 275 952
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	330 517			330 517
IMPÔT DIFFÉRÉ ACTIF				-
TOTAL	3 729 558	-	-	3 729 558

ECHEANCE DES DETTES (en €)

ÉTAT DES DETTES	A MOINS D'UN AN	1 A 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL
Emprunts obligataires convertibles	-			
Concours bancaires et intérêts courus	866 318	453 522		1 319 840
Emprunts et dettes divers auprès des établissements de crédit	368 146	768 926		1 137 072
Dettes financières diverses	1 929 722	1 765 266		3 694 988
Fournisseurs et comptes rattachés	2 851 025			2 851 025
Dettes fiscales et sociales	1 036 020			1 036 020
Avances et acomptes clients	-			-
Dettes diverses	415 312			415 312
Produits constatés d'avance	5 687 011			5 687 011
TOTAL	13 153 554	2 987 714	-	16 141 268

Annexe aux comptes consolidés

Désignation : GROUPE SA GLOBAL BIOENERGIES

Exercice clos le 31/12/2019

EURO

CHIFFRE D'AFFAIRES (en €)

CHIFFRE D'AFFAIRES	31/12/2019
Production vendue	87 219
TOTAL	87 219

TABLEAU DE VARIATION DE LA SITUATION NETTE CONSOLIDÉE (en €)

	Capital	Primes et bons de souscription	Réserves	Résultat net de l'exercice	Capitaux propres
Date d'ouverture	253 973	74 206 457	- 54 925 858	- 13 636 735	6 280 337
Augmentation de capital	181 974	16 151 918			16 333 892
Résultat net de l'exercice				- 7 580 419	- 7 580 419
Affectation de résultat N-1			- 13 636 735	13 636 735	-
Dividendes distribués					-
Subventions d'investissement					297 500
Autres variations					-
TOTAL	435 947	90 358 375	- 68 562 593	- 7 580 419	14 948 810

Dirigeants sociaux

Cette information conduirait à mentionner des éléments confidentiels.

Effectifs

Au 31 décembre 2019, l'effectif des 6 sociétés se compose de 55 personnes.

Capital social

Au 31 décembre 2019, il est composé de 8 718 930 actions de 0,05 € soit 435 947 €.

Evénements post clôture

Néant

Annexe aux comptes consolidés

Désignation : GROUPE SA GLOBAL BIOENERGIES

Exercice clos le 31/12/2019

EURO

Comptes de résultat 31 décembre 2019 et 31 décembre 2018 en normes françaises

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Chiffre d'affaires	117 471	692 044
Subventions	3 371 900	1 706 427
Autres produits	4 462	13 195
Total des produits d'exploitation	3 493 833	2 411 666
Consommables et variation de stock	947 676	832 782
Charges externes	7 662 133	8 142 856
Impôts et taxes	93 992	73 758
Charges de personnel	4 954 083	5 132 312
Redevances	227 335	264 302
Dotations aux amortissements	3 614 208	3 625 820
Autres charges	17 978	16 028
Total des charges d'exploitation	17 517 405	18 087 858
Résultat d'exploitation	- 14 023 571	- 15 676 192
Produits financiers	4 151	15 779
Charges financières	295 049	586 009
Résultat financier	- 290 898	- 570 230
Produits exceptionnels	328 618	267 354
Charges exceptionnelles	162 718	203 704
Résultat exceptionnel	165 900	63 650
Crédit d'impôt recherche	1 407 264	2 546 037
Résultat net	- 12 741 305	- 13 636 735

NB : les frais des augmentations de capital intervenues en 2018 et 2019 ont été comptablement imputés en transfert de charges. Cependant, dans le tableau ci-dessus, ils ont été déduits des charges externes, comme les exercices précédents.

Annexe aux comptes consolidés

Désignation : GROUPE SA GLOBAL BIOENERGIES

Exercice clos le 31/12/2019

EURO

RESULTAT EXCEPTIONNEL

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	Charges	Produits
Eléments issus d'exercices antérieurs	-	
Cessions d'actifs		
Rachat actions propres	24 076	9 974
Amendes et pénalités	-	
Quote-part de subvention virée au résultat		85 000
Produits et charges exceptionnels divers	94 875	143 453
TOTAL	118 951	238 427

ENGAGEMENTS HORS BILAN

En euros	Montant
Engagements donnés	1 803 000
Nantissement fonds de commerce	881 000
Nantissement sur matériel	-
Nantissement sur créances	575 000
Nantissement sur titres	347 000
Engagements reçus	457 000
Intervention BPI	457 000

Annexe 2. ETATS FINANCIERS DE GLOBAL BIOENERGIES SA



SA GLOBAL BIOENERGIES

Comptes annuels

Bilan au 31/12/2019

5 RUE HENRI DESBRUÈRES

91000 EVRY

SIRET : 50859601200023

IN EXTENSO LISSES

20,rue du Bois Chaland
91056 Evry Cedex

Tél : 01 69 11 66 66

Fax : 01 69 11 66 40

Comptes annuels

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 31/12/2019	Net Au 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	312 676	279 553	33 122	35 918
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	463 220	352 306	110 914	129 934
Installations tech., matériels et outillages industriels	2 571 367	2 261 156	310 210	611 435
Autres immobilisations corporelles	411 246	288 335	122 912	145 835
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	3 025 000	727 609	2 297 391	1 425 000
Créances rattachées à des participations	8 795 105		8 795 105	8 860 614
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 065 240		1 065 240	1 060 763
TOTAL (I)	16 643 853	3 908 959	12 734 895	12 269 499
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements	576 235		576 235	574 577
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	141 225		141 225	150 414
Autres	2 564 868		2 564 868	3 466 612
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres	164 727	56 256	108 471	64 963
Autres Titres	213 237	1 560	211 677	346 925
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	15 677 877		15 677 877	10 112 033
Charges constatées d'avance	334 229		334 229	344 360
TOTAL (II)	19 672 397	57 816	19 614 581	15 059 884
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	36 316 251	3 966 775	32 349 476	27 329 383

Bilan Passif

		Net Au 31/12/2019	Net Au 31/12/2018
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel	dont versé :	435 947	253 973
Prime d'émission, de fusion, d'apport		90 350 823	74 206 457
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserves :			
- Réserve légale			
- Réserves statutaires ou contractuelles			
- Réserves réglementées			
- Autres réserves			
Report à nouveau		-63 513 091	-51 848 052
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		-12 230 455	-11 665 039
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	TOTAL (I)	15 043 224	10 947 338
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées		4 577 811	1 945 570
Autres			
	TOTAL (I BIS)	4 577 811	1 945 570
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
	TOTAL (II)		
EMPRUNTS ET DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		735 264	1 138 943
Emprunts et dettes financières diverses		3 572 952	5 403 705
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 501 827	1 472 237
Dettes fiscales et sociales		1 065 581	767 148
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		640 000	
Autres dettes		3 135 296	2 880 108
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		2 077 521	2 774 334
	TOTAL (III)	12 728 440	14 436 475
Ecarts de conversion passif (IV)			
	TOTAL GENERAL (I à IV)	32 349 476	27 329 383
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2019 au 31/12/2019			Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	121 008	8 190	129 198	840 588
Chiffre d'affaires Net	121 008	8 190	129 198	840 588
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			2 234 779	1 338 809
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges			641 610	406 540
Autres produits			2 206	2 127
		TOTAL (I)	3 007 793	2 588 065
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			789 030	840 252
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)			-1 657	-204 467
Autres achats et charges externes *			9 935 012	10 448 924
Impôts, taxes et versements assimilés			93 842	73 302
Salaires et traitements			3 011 393	3 045 465
Charges sociales			1 268 452	1 268 891
Dotations aux amortissements sur immobilisations			488 358	522 872
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			252 011	294 849
		TOTAL (II)	15 836 440	16 290 089
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier			111 988	216 622
- Redevances de crédit-bail immobilier				
		RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-12 828 646	-13 702 023
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation			142 912	166 192
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			312	7 479
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change			1 550	4 928
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		TOTAL (V)	144 773	178 600
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			784 207	1 218
Intérêts et charges assimilées			262 971	580 578
Différences négatives de change			9 737	12 352
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements			917	
		TOTAL (VI)	1 057 832	594 148
		RESULTAT FINANCIER (V - VI)	-913 059	-415 548
		RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-13 741 706	-14 117 572

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	143 453	
Sur opérations en capital	15 165	394 520
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VII)	158 617	394 520
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	54 631	488 024
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL (VIII)	54 631	488 024
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	103 987	-93 504
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-1 407 264	-2 546 037
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	3 311 184	3 161 185
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	15 541 638	14 826 224
BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)	-12 230 455	-11 665 039
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	142 912	166 192
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

REGLES ET METHODES COMPTABLES

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2019,

- dont le total est de 32 349 476 Euros
- et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de - 12 230 455Euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Conseil d'Administration.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014, la loi n° 83-353 du 30 avril 1983 et le décret 83-1020 du 29 novembre 1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation prévue :

- Logiciels	1 à 5 ans
- Constructions sur sol d'autrui	1 et 10 ans
- Matériel de recherche	5 ans
- Matériel informatique	3 et 5 ans
- Mobilier	10 ans
- Agencements	10 ans

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du dernier prix d'achat connu.

Une provision pour dépréciation égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées selon la méthode premier entré, premier sorti. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

Lors de l'acquisition d'un actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Frais de recherche et développement

La SA Global Bioenergies a choisi de comptabiliser les frais de recherche et développement en charges, et n'a donc pas opté pour l'inscription à l'actif de ses frais de recherche et développement.

Filiales

La SA Global Bioenergies a créé le 22 janvier 2013 une filiale allemande au capital de 25.000 euros dont elle détient 100 % des parts, la société Global Bioenergies GmbH.

Au 31 décembre 2019, un chiffre d'affaires de 4 387 k€ et une subvention d'un montant de 1 086 k€ ont été comptabilisés, et les charges s'élèvent à 6 712 k€.

La SA Global Bioenergies a consenti une avance en compte courant s'élevant à 7 887 k€ au 31 décembre 2019.

Cette avance a fait l'objet d'une rémunération sur l'exercice clos le 31 décembre 2019 pour un montant de 128 k€.

Les titres de participation détenus par la SA Global Bioenergies sur sa filiale n'ont pas été dépréciés pour les raisons suivantes :

- Global Bioenergies GmbH a obtenu, fin 2013, l'accord pour une subvention de 5,7 millions d'euros et courant 2016 pour 0,4 million d'euros de la part du Ministère Fédéral Allemand de l'Education et de la Recherche. Par ailleurs, dans le cadre des subventions européennes Optisochem et Rewofuel accordées en 2017 et 2018, une partie des coûts déclarés sont relatifs à la réalisation de runs de fermentation sur le démonstrateur de Leuna. La filiale allemande recevra donc une partie des subventions européennes d'un montant total pour Global Bioenergies de 10,5 millions d'euros.
- Global Bioenergies GmbH réalise pour la maison-mère des prestations de R&D qu'elle lui facture ; elle facture par ailleurs depuis 2017 et le début de l'exploitation du démonstrateur les coûts d'amortissement (11,5 millions d'euros amortis sur 48 mois).
- Le démonstrateur de Leuna pourra conserver une utilité au-delà de sa période d'amortissement (de façon analogue à ce qui se fait sur le pilote de Pomacle, déjà amorti mais toujours en service), laquelle a été définie sur la période estimée nous séparant de la première usine. Il pourra notamment être utilisé sur d'autres molécules ou d'autres substrats.
- Ces différents flux devraient permettre à Global Bioenergies GmbH de dégager une rentabilité à moyen terme, et par là même de rembourser l'avance en compte courant.

La SA Global Bioenergies a créé le 27 mars 2015 une filiale française au capital de 37 000 euros dont elle détenait 99,982 % des parts, la SA IBN-One.

Le 13 mai 2015, la SA IBN-One a procédé à une augmentation de capital pour le porter à la somme de 1 000 000 euros.

En janvier 2016, la SA Global Bioenergies a racheté 6 actions.

En juillet 2019, la SA IBN One a procédé à une augmentation de capital d'un montant de 3 200 000 € par émission de 3 200 000 actions nouvelles de 1 € de valeur nominale. Cette augmentation de capital a eu lieu :

- Par compensation de créance avec des comptes courants d'actionnaires pour 920 000 €
- Par versement en espèces pour 1 000 000 €
- La somme de 1 280 000 € sera libérée ultérieurement sur appel du Conseil d'Administration

A l'issue de ces opérations, la SA Global Bioenergies possède toujours 50 % du capital de la SA IBN-One.

Au 31 décembre 2019, la SA IBN-One n'a réalisé aucun chiffre d'affaires et ses charges s'élèvent à 218 k€.

La SA Global Bioenergies a consenti une avance en compte courant s'élevant à 4 k€ au 31 décembre 2019.

Cette avance a fait l'objet d'une rémunération sur l'exercice arrêtée au 31 décembre 2019 pour un montant de 3 k€.

Les titres de participation détenus par la SA Global Bioenergies sur sa filiale n'ont pas été dépréciés pour les raisons suivantes :

- La SA IBN One a obtenu en 2016, une avance remboursable d'un montant de 3,3 M€ octroyée par l'ADEME dans le cadre du programme des Investissements d'Avenir au titre des Démonstrateurs pour la Transition Ecologique et Energétique, dont 0,5 M€ ont été encaissés en septembre 2016, le solde restant à encaisser. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, la SA IBN One a perçu une avance de 0,5 M€ en octobre 2019.

La SA Global Bioenergies a créé le 8 mai 2015 une filiale allemande au capital de 25 000 euros dont elle détient 100 % des parts, la société IBN-Two GmbH.

Au 31 décembre 2019, IBN-Two n'a aucun chiffre d'affaires et ses charges s'élèvent à 3 k€.

La SA Global Bioenergies a bénéficié en février 2017 de l'apport de l'intégralité des titres de la société Syngip Bv.

Une Transmission Universelle de Patrimoine est prévue en 2020.

Au 31 décembre 2019, la société Syngip BV a réalisé un chiffre d'affaires de 107 k€, perçu des subventions pour 51 k€, et ses charges s'élèvent à 315 k€.

La SA Global Bioenergies a consenti une avance en compte courant s'élevant à 909 k€ au 31 décembre 2019.

Cette avance a fait l'objet d'une rémunération sur l'exercice clos le 31 décembre 2019 pour un montant de 11 k€.

Au cours du premier semestre 2019, les activités de Syngip ont été rapatriées à Evry afin d'optimiser les synergies.

Au 31 décembre 2019, les titres Syngip BV ont été dépréciés pour une somme de 727 609 €.

Suite à un accord avec les anciens dirigeants de Syngip BV, ceux-ci ont consenti à remettre à la SA Global Bioenergies 23 440 titres sur les 37 240 titres reçus lors de l'apport des titres de la société Syngip BV. Ces 23 440 titres ont été valorisés dans les comptes de la SA Global Bioenergies à leur cours de bourse à la date de signature de l'accord, pour un montant global de 143 452,80 €, et comptabilisés au compte 502100 Actions propres rachetées, en contrepartie d'un résultat exceptionnel.

Au 31 décembre 2019, la valorisation au cours de bourse a entraîné la comptabilisation d'une dépréciation pour une somme de 56 256 €.

Augmentation de capital par offre au public et placement institutionnel

Lors de sa réunion du 18 juin 2019, le Conseil d'Administration a décidé de lancer une opération d'augmentation de capital par offre au public et placement institutionnel avec suppression du droit préférentiel de souscription et sans délai de priorité conféré à ces derniers, conformément à la onzième résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 18 avril 2019.

Lors de sa réunion du 26 juin 2019, le Conseil d'Administration a pris acte et constaté les modalités définitives de l'augmentation de capital, à savoir l'émission de 3 639 475 actions ordinaires nouvelles à un prix unitaire de 4,65 € pour un montant total de souscription de 16 923 558,75 € (181 973,75 € de valeur nominale et 16 741 585 € de prime d'émission)

Frais d'augmentation de capital

Comme pour les exercices précédents, les frais d'augmentation de capital ont été imputés au débit de la prime d'émission pour un montant de 604 218,25 €.

Attribution de BSPCE – BSA – BEA – Actions Gratuites

Plans d'attribution	Nombre de bons restant à exercer au 31/12/2019	Nombre d'actions correspondantes	Date butoir d'exercice
BSA 12-2011	2 477	2 477	19/12/2021
BSA 10-2012	9 900	9 900	29/10/2022
BSA A01-2014	8 000	8 000	07/01/2024
BSA 07-2014	3 000	3 000	02/07/2024
BSPCE A07-2014	6 200	6 200	02/07/2024
BSPCE B07-2014	1 500	1 500	02/07/2024
BSA A01-2015	6 000	6 000	12/01/2025
BSA B01-2015	750	750	12/01/2025
BSPCE A01-2015	6 991	6 991	12/01/2025
BSPCE B01-2015	14 819	14 819	12/01/2025
BSPCE A10-2015	7 500	7 500	13/10/2025
BSPCE B10-2015	4 955	4 955	13/10/2025
BSA A10-2015	400	400	13/10/2025
BSA B10-2015	1 000	1 000	13/10/2025
BSPCE A02-2016	30 000	30 000	15/02/2026
BSA BKN T1	14 851	14 851	21/09/2021
BSA A09-2016	1 300	1 300	21/09/2026
BSA B09-2016	3 000	3 000	21/09/2026
BSPCE 09-2016	15 200	15 200	21/09/2026
BSA BKN T2	15 126	15 126	30/10/2021
BSA BKN T3	14 506	14 506	07/11/2021
BSA BKN T4&5	34 258	34 258	04/12/2021
BSA BKN T6	14 975	14 975	16/01/2022
BSA BKN T7	15 592	15 592	12/02/2022
BSA 02-2017	1 500	1 500	21/02/2027
BSA BKN T8	16 728	16 728	12/03/2022
BSA BKN T9	16 666	16 666	10/04/2022
BSA BKN T10	18 450	18 450	14/05/2022
BSA BKN T11	18 518	18 518	18/06/2022
BSA BKN2 T1	14 476	14 476	26/06/2022
BSA BKN2 T2	18 182	18 182	26/07/2022
BSPCE A09-2017	8 000	8 000	28/09/2027
BSPCE B09-2017	2 000	2 000	28/09/2027
BSA 09-2017	2 000	2 000	28/09/2027
AGA NOV 2018	11 314	11 314	NA
BSA 04-2019	20 000	20 000	17/04/2029
AGA OCT 2019	6 407	6 407	NA
TOTAL	386 541	386 541	

Evolution du capital social

Le capital social de la SA Global Bioenergies à la clôture de chaque exercice a été le suivant :

	30/06/09	30/06/10	30/06/11	30/06/12
Capital social en euros	41.800	46.600	79.009	82.830
Nb des actions ordinaires existantes	41.800	46.600	1.580.180	1.656.600
	31/12/12	31/12/13	31/12/14	31/12/15
Capital social en euros	90.892,95	137.762,80	138.773,40	141.509,85
Nb des actions ordinaires existantes	1.817.959	2.755.256	2.775.468	2.830.197
	31/12/16	31/12/17	31/12/18	31/12/19
Capital social en euros	167.681,35	224.375,05	253.972,75	435 946,50
Nb des actions ordinaires existantes	3.353.627	4.487.501	5.079.455	8.718.930

Actions propres

L'Assemblée Générale du 12 mai 2011 a autorisé le Conseil d'Administration à l'effet de mettre en œuvre un programme d'achats d'actions de la société. Cette autorisation a été systématiquement renouvelée annuellement depuis 2012, le dernier renouvellement datant du 18 avril 2019. Ces achats d'actions pourront être effectués aux fins de favoriser la liquidité des titres de la société, dans la limite de 10 % du capital social de la société à la date de réalisation des achats.

Au 31 décembre 2019, depuis la souscription du contrat de liquidité intervenue lors de l'introduction en Bourse, la SA Global Bioenergies a versé la somme de 500 000 €. La répartition est la suivante :

- 7 179 actions propres représentant 0,08 % du total des titres en circulation pour une valeur d'acquisition de 21 273,98 €.
- Compte liquidités pour 32 845,84 €

Convention de licence

Le 13 février 2009, la SA Global Bioenergies a signé une convention de licence exclusive d'un brevet moyennant le versement de redevances trimestrielles.

Ce contrat prévoit également le paiement de redevances complémentaires sur l'exploitation directe et indirecte des demandes de brevet d'un montant maximal de 5% du chiffre d'affaires. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, les redevances trimestrielles se sont élevées à la somme de 107 668 €. Aucune redevance complémentaire n'a été comptabilisée.

Le 8 juillet 2011, le Conseil d'Administration a autorisé la conclusion d'un nouveau contrat de licence, pour lequel la redevance est annuelle.

Ce contrat prévoit que le montant de la redevance à verser s'élève annuellement à la plus élevée des sommes suivantes : 120.000 € ou 10 % du chiffre d'affaires indirect. La redevance s'élève à la somme de 120 000 € au titre de l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Crédit d'impôt recherche

La SA Global Bioenergies a engagé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 des dépenses nettes de subventions consommées rentrant dans le champ d'application du Crédit d'Impôt Recherche pour un montant de 4 739 k€, générant un Crédit d'Impôt Recherche d'un montant s'élevant à 1 422 k€.

Par ailleurs, les services fiscaux n'ont accepté que partiellement le Crédit d'Impôt Recherche 2018. En conséquence, un montant de 14 307 € a été comptabilisé sur l'exercice 2019 à ce titre.

Honoraires Commissaires aux Comptes

Le montant des honoraires du Commissaire aux Comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 64 890 € HT au titre du contrôle légal des comptes.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est composé sur l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

- De la refacturation aux filiales de certains coûts

La répartition géographique est la suivante :

En euros	France	Etranger	Total
Prestations de service	0	0	0
Refacturation filiales	121 008	8 190	129 198
Total	121 008	8 190	129 198

Aides à l'innovation perçues

Ademe Bioma+

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) agissant pour le compte de l'Etat a, dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir, signé avec la SA Global Bioenergies une convention de financement dans le cadre du projet Bioma +.

Ce projet porte sur un montant global de dépenses éligibles à engager par la SA Global Bioenergies s'élevant à la somme de 7 306 341,14 €.

Le montant maximum de l'aide attribuée à la SA Global Bioenergies s'élève à la somme de 3 982 872,38 €, réparti en un maximum de 1 327 624,13 € à titre de subvention et 2 655 248,25 € à titre d'avance remboursable.

La SA Global Bioenergies a perçu la totalité des sommes attribuées.

L'avance remboursable devra être reversée à l'ADEME en fonction du déroulement de l'opération et de l'atteinte d'objectifs techniques.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la SA Global Bioenergies a procédé au paiement d'une somme de 687 286,71 €, correspondant au remboursement de 398 287,24 € d'avance remboursable et au paiement de 288 999,47 € d'intérêts.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, la SA Global Bioenergies a procédé au paiement d'une somme de 1 507 482,44 €, correspondant au remboursement de 728 385,59 € d'avance remboursable et au paiement de 779 096,85 € d'intérêts.

Au 31 décembre 2019, il reste dues les sommes suivantes :

- 1 528 575 € de capital, dont 997 526 € à moins d'un an
- 920 092 € d'intérêts, dont 521 289 € à moins d'un an.

Ademe Isoprod

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) a signé avec la SA Global Bioenergies une convention de financement dans le cadre du programme des Investissements d'Avenir au titre des Démonstrateurs pour la Transition Ecologique et Energétique.

Ce projet porte sur un montant global de dépenses éligibles à engager par la SA Global Bioenergies s'élevant à la somme de 12 716 141,36 €.

Le montant maximum de l'aide attribuée à la SA Global Bioenergies s'élève à la somme de 5 722 263,61 € entièrement à titre d'avance remboursable.

Au cours de l'exercice 2016, la SA Global Bioenergies a perçu une avance de 15 % du montant maximum de l'aide, soit une somme de 858 339,54 €.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la SA Global Bioenergies a perçu une avance de 19 % du montant maximum de l'aide, soit 1 087 230,09 €.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, la SA Global Bioenergies a perçu une avance de 46 % du montant maximum de l'aide, soit 2 632 241,26 €.

Optisochem

Au cours de l'exercice 2017, il a été signé une convention de subvention entre Bio Based Industries Joint Undertaking, la SA Global Bioenergies et 5 autres partenaires dans le cadre d'un projet de subvention européen H2020 dénommé « Optisochem ».

La SA Global Bioenergies est coordinatrice du projet Optisochem. A ce titre, elle a perçu la somme de 6 610 147 € au 31 décembre 2019, répartie ainsi :

- Fonds de garantie : 487 775 €
- Contribution PPCA : 390 220 €
- Montant à partager entre les différents partenaires, y compris Global Bioenergies :
5 732 152 €

Au 31 décembre 2019, l'intégralité des sommes dues aux différents partenaires a été reversée.

La quote-part de subvention revenant à la SA Global Bioenergies est de 2 512 359 € au 31 décembre 2019. Le montant des dépenses engagées au 31 décembre 2019 s'élève à 3 714 068 €. Compte tenu d'un taux de subventionnement de 50 %, un produit constaté d'avance de 655 326 € a été comptabilisé.

Rewofuel

Au cours de l'exercice 2018, il a été signé une convention de subvention entre l'Union Européenne, la SA Global Bioenergies et de nombreuses institutions académiques et groupes industriels à travers l'Europe dans le cadre d'un projet de subvention européen H2020 dénommé « Rewofuel ».

La SA Global Bioenergies est coordinatrice du projet Rewofuel. A ce titre, elle a perçu la somme de 11 085 041 € sur la période, répartie ainsi :

- Fonds de garantie : 692 815 €
- Montant à partager entre les différents partenaires, y compris la SA Global Bioenergies :
10 392 226 €

Au 31 décembre 2019, la SA Global Bioenergies était redevable d'une somme s'élevant à 2 505 108 € au titre du montant de 2,097 M€ à reverser à la filiale détenue à 100% Global Bioenergies GmbH et 408k€ correspondant à la quote-part du cautionnement inhérent aux autres partenaires. Elle a été comptabilisée dans le poste « Autres dettes ».

La SA Global Bioenergies a perçu une avance d'un montant de 2 462 958 € sur la période. Le montant des dépenses engagées au 31 décembre 2019 s'élève à 1 283 359 €. Compte tenu d'un taux de subventionnement de 70 %, un produit constaté d'avance de 1 390 590 € a été comptabilisé.

Sweetwoods

Au cours de l'exercice 2018, il a été signé une convention de subvention entre l'Union Européenne, la SA Global Bioenergies et de nombreuses institutions académiques et groupes industriels à travers l'Europe dans le cadre d'un projet de subvention européen H2020 dénommé « Sweetwood ».

La SA Global Bioenergies a perçu une avance d'un montant de 450 692 € sur la période. Le montant des dépenses engagées au 31 décembre 2019 s'élève à 628 253 €. Compte tenu d'un taux de subventionnement de 70 %, un produit constaté d'avance de 10 915 € a été comptabilisé.

Eforfuel

Au cours de l'exercice 2018, il a été signé une convention de subvention entre l'Union Européenne, la SA Global Bioenergies et de nombreuses institutions académiques et groupes industriels à travers l'Europe dans le cadre d'un projet de subvention européen H2020 dénommé « Eforfuel ».

La SA Global Bioenergies a perçu une avance d'un montant de 77 089 € sur la période. Le montant des dépenses engagées au 31 décembre 2019 s'élève à 56 399 €. Compte tenu d'un taux de subventionnement de 100 %, un produit constaté d'avance de 20 690 € a été comptabilisé.

BioRECO2VER

Dans le cadre de ses relations avec sa filiale la société Syngip BV, la SA Global Bioenergies a pris sa suite à compter du 1^{er} avril 2019 dans la convention de subvention entre l'Union Européenne, la société Syngip BV et de nombreuses institutions académiques et groupes industriels à travers l'Europe dans le cadre d'un projet de subvention dénommé « BioRECO2VER ».

La société Syngip BV avait perçu une avance de 154 516 € au démarrage du projet, qu'elle a intégralement reversée à la SA Global Bioenergies. Le montant des dépenses engagées au 31 décembre 2019 s'élève à 413 179 €. Compte tenu d'un taux de subventionnement de 100 %, un produit à recevoir de 258 664 € a été comptabilisé.

Détail des produits constatés d'avance au 31 décembre 2019

Projet	Montant PCA
Optisochem	655 326 €
Rewofuel	1 390 590 €
Sweetwood	10 915 €
Eforfuel	20 690 €
Total	2 077 521 €

Emprunts pour l'innovation

La SA Global Bioenergies a bénéficié lors de l'exercice clos le 31 décembre 2013 d'un emprunt à taux zéro pour l'innovation consenti par BPI France d'un montant de 740.000 €, d'une durée de 31 trimestres dont 12 trimestres de différé d'amortissement. Les échéances de remboursement sont linéaires sur 20 trimestres.

Le premier remboursement a eu lieu le 31 mars 2016 et le dernier aura lieu le 31 décembre 2020.

Au 31 décembre 2019 il reste dû la somme de 148 000 € répartie comme suit :

- Moins d'un an : 148.000 €

La SA Global Bioenergies a bénéficié lors de l'exercice clos le 31 décembre 2015 d'un emprunt à taux zéro pour l'innovation consenti par BPI France d'un montant de 1.400.000 €, d'une durée de 30 trimestres dont 10 trimestres de différé d'amortissement. Les échéances de remboursement sont linéaires sur 20 trimestres.

Le premier remboursement a eu lieu le 31 décembre 2017 et le dernier aura lieu le 30 septembre 2022.

Au 31 décembre 2019, il reste dû la somme de 770 000 € répartie comme suit :

- Moins d'un an : 280 000 €
- De un à cinq ans : 490 000 €

La SA Global Bioenergies a bénéficié lors de l'exercice clos le 31 décembre 2015 d'un emprunt pour l'innovation consenti par BPI France d'un montant de 600.000 €, d'une durée de 28 trimestres dont 8 trimestres de différé d'amortissement. Les échéances de remboursement sont linéaires sur 20 trimestres.

Le premier remboursement a eu lieu le 30 septembre 2017 et le dernier le 30 juin 2022.

Au 31 décembre 2019, il reste dû la somme de 300 000 € répartie comme suit :

- Moins d'un an : 120 000 €
- De un à cinq ans : 180 000 €

Cet emprunt est assorti d'un intérêt au taux fixe annuel de 5,23 %.

Emprunts bancaires

La SA Global Bioenergies a, en accord avec ses créanciers, reporté de deux ans l'échéance finale de trois emprunts bancaires. Ces emprunts sont dorénavant échus en avril et mai 2022, contre avril et mai 2020 auparavant. Cela se traduit par une baisse des annuités de 644 k€ en 2019. Les taux d'intérêts sont restés inchangés.

Effectif moyen

L'effectif moyen de la SA Global Bioenergies s'est élevé à 50 au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, réparti en 22 non cadres et 28 cadres.

Au 31 décembre 2019, l'effectif est de 53 salariés (voir note 13).

Engagements de retraite

Le montant des engagements pour indemnités de départ à la retraite est au 31 décembre 2019 de 84 865 € et n'a pas fait l'objet d'un enregistrement comptable.

L'engagement a été calculé sur l'ensemble du personnel avec les paramètres suivants :

Taux d'augmentation annuel des salaires : 2 %

Age de départ prévu : 62 ans

Taux de rotation : 1 %

Taux de mortalité : TV88/90

Faits postérieurs à la clôture de l'exercice

Les mesures de contraintes décidées par le Gouvernement français dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus emportent pour le tissu économique des conséquences, notamment financières, d'une ampleur inédite. A ce jour, les conséquences qui en découlent sur la santé financière des entreprises est difficilement prévisible, compte tenu des incertitudes pesant sur la durée des mesures de restrictions en cours, mais également des modalités et conditions de sortie de cette crise.

Compte tenu de la date de ces événements, sans lien direct prépondérant avec la situation à la clôture de l'exercice 2019, les comptes annuels ont été établis sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté sans prendre en compte, dans la valorisation des actifs et des passifs, les incidences potentielles liées à ces événements.

Toutefois, et compte tenu du contexte décrit ci-avant, il se peut que des effets négatifs, à court ou moyen terme, puissent affecter notre activité et notre trésorerie et venir impacter notre continuité d'exploitation au titre de l'exercice 2020.

Dans les tableaux suivants, tous les montants sont, sauf indication contraire, exprimés en K€.

Informations financières

Bilans 31 décembre 2019 et 31 décembre 2018, en normes françaises

ACTIF	Note	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Immobilisations incorporelles	2	33	36
Immobilisations corporelles	3	544	887
Immobilisations financières	4	12 158	11 346
Actif immobilisé		12 735	12 269
Stock	5	576	575
Clients et comptes rattachés		141	150
Autres créances et comptes de régul	6	2 899	3 811
Placements court terme		320	412
Disponibilités	7	15 678	10 112
Actif circulant		19 614	15 060
Total de l'actif		32 349	27 329
PASSIF	Note	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Capital		436	254
Primes d'émission et d'apport		90 350	74 206
Report à nouveau		- 63 513	- 51 848
Résultat		- 12 230	- 11 665
Capitaux propres	1	15 043	10 947
Avances conditionnées	8	4 578	1 946
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Emprunts	9	4 308	6 543
Fournisseurs et comptes rattachés	10	1 502	1 472
Autres dettes et comptes de régul	10	6 918	6 422
Dettes		17 306	16 383
Total du passif		32 349	27 329

Comptes de résultat 31 décembre 2019 et 31 décembre 2018 en normes françaises

	Note	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Chiffre d'affaires		129	841
Subventions		2 235	1 339
Autres produits		40	48
Total des produits d'exploitation		2 404	2 228
Consommables et variation de stock		787	636
Charges externes		9 331	10 088
Impôts et taxes		94	73
Charges de personnel	13	4 280	4 314
Redevances		227	264
Dotations aux amortissements		488	523
Autres charges		25	31
Total des charges d'exploitation		15 232	15 929
Résultat d'exploitation		- 12 829	- 13 703
Produits financiers		145	179
Charges financières		1 058	594
Résultat financier	11	- 913	- 416
Produits exceptionnels		159	395
Charges exceptionnelles		55	488
Résultat exceptionnel	12	104	- 93
Crédit d'impôt recherche		1 407	2 546
Résultat net		- 12 230	- 11 666

NB : les frais des augmentations de capital intervenues en 2018 et 2019 ont été comptablement imputés en transfert de charges. Cependant, dans le tableau ci-dessus, ils ont été déduits des charges externes, comme les exercices précédents.

Tableau des flux de trésorerie		
	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Résultat net	- 12 230	- 11 666
Dotation aux amortissements	1 215	524
Plus-values de cession d'actif	0	0
Marge brute d'autofinancement	- 11 015	- 11 142
Variation du besoin en fonds de roulement	806	- 251
Flux net de trésorerie généré par l'activité	- 10 209	- 11 393
Acquisition d'immobilisations	1 742	843
Cession d'immobilisations	0	297
Variation comptes courants	-65	4 160
Flux de trésorerie lié aux op d'invest.	- 1 677	3 614
Augmentation de capital en numéraire	16 931	6 727
Frais augm capital imputés s/ prime d'émission	604	361
Avances remboursables perçues	2 632	1 087
Emprunts contractés	640	0
Avances remboursables restituées	728	398
Emprunts remboursés	952	1 916
Flux net trésorerie lié aux op de financt	17 914	5 139
Variation de la trésorerie	6 029	- 2 638
Trésorerie d'ouverture	9 143	11 781
Trésorerie de clôture (*)	15 172	9 143

(*) Déduction faite des intérêts courus non échus sur avances et emprunts pour un montant de 826 k€

Notes explicatives

Note 1 : Variation des Capitaux Propres

Situation nette au 31 décembre 2018	10 947
Augmentation de capital	182
Augmentation prime d'émission et d'apport	16 144
Emission de BSA	
Distribution de dividendes	
Résultat	- 12 230
Situation nette au 31 décembre 2019	15 043

Note 2 : Immobilisations Incorporelles

Eléments	31 décembre 2018	Augment.	Diminution	31 décembre 2019
Logiciels et site internet	279	33		312
Immobilisations incorporelles brutes	279	33	0	312
Amortissements	243	36		279
Dépréciations	0			0
Immobilisations incorporelles nettes	36	-3	0	33

Note 3 : Immobilisations Corporelles

Eléments	31 décembre 2018	Augment.	Diminution	31 décembre 2019
Constructions	463			463
Matériel de recherche	2 478	93		2 571
Agencements	215	11		226
Matériel informatique	162	5		168
Mobilier	18	0		18
Immobilisations corporelles brutes	3 337	109		3 446
Amortissements	2 449	452	0	2 901
Dépréciations	0	0	0	0
Immobilisations corporelles nettes	888	-342	0	546

Note 4 : Immobilisations Financières

Eléments	31 décembre 2018	Augment.	Dimin.	31 décembre 2019
Dépôts et cautionnements	1 061	4		1 065
Participations	1 425	1 600		3 025
Créances rattachées à des participations	8 860		66	8 795
Prêts	0			
Immobilisations financières brutes	11 346	1 604	66	12 885
Dépréciations	0	728		728
Immobilisations financières nettes	11 346	876	66	12 158

Note 5 : Stocks

Eléments	Brut 31 décembre 2019	Dépréciation	Net 31 décembre 2019
Matières consommables	576		576
Total	576		576

Note 6 : Autres Créances et Comptes de Régularisation

Eléments	Brut 31 décembre 2019	Dépréciation	Net 31 décembre 2019	< 1 an	< 5 ans
Clients	141	0	141	141	0
Autres créances	2 564	0	2 564	2 564	0
Charges constatées d'avance	334	0	334	334	0
Total	3 039	0	3 039	3 039	0

Note 7 : Disponibilités et placements

Le total des disponibilités au 31 décembre 2019 est de 15,678 millions d'euros répartis de la façon suivante :

- Comptes courants banques : 14,600 millions d'euros
- Comptes à terme : 1,002 million d'euros
- Dépôts à terme : 0,076 million d'euros

Note 8 : Avances conditionnées (hors intérêts courus)

Eléments	31 décembre 2018	Augment.	Diminution	31 décembre 2019
ADEME-ISOPROD	1 946	2 632		4 578
Total	1 946	2 632	0	4 578

Note 9 : Emprunts (hors intérêts courus)

Eléments	31 décembre 2018	Augment.	Diminution	31 décembre 2019
Bpifrance PTZ	346		120	300
Bpifrance (prêt Leuna)	1 346	0	428	918
BNP (prêt Leuna)	466	0	164	303
SG (prêt Leuna)	434	0	160	274
CIC (prêt Leuna)	238	0	80	158
Ademe	2 257	0	728	1 529
Total	5 163	0	1 681	3 482

Note 10 : Dettes d'Exploitation

Eléments	Montant brut	< 1 an	< 5 ans
Dettes fournisseurs	1 502	1 502	0
Dettes fiscales et sociales	1 066	1 066	0
Autres dettes	3 135	3 135	0
Produits constatés d'avance	2 078	2 078	0
Total	7 781	7 781	0

Note 11 : Résultat Financier

Eléments	31 décembre 2019
Gains de change	2
Produits de placement	143
Total produits	145
Pertes de change	10
Intérêts des emprunts	263
Dépréciation éléments financiers	784
Total charges	1 058
Résultat financier	- 913

Note 12 : Résultat Exceptionnel

Eléments	31 décembre 2019
Produits exceptionnels de gestion	143
Produit cession actif	0
Bonis rachat actions propres	15
Total produits	158
Charges exceptionnelles de gestion	0
Valeur éléments actif cédés	0
Malis rachat actions propres	54
Total charges	54
Résultat exceptionnel	104

Note 13 : Personnel

Effectif au	31 décembre 2019
Cadres	27
Non cadres	28
Total	55

Charges de personnel	31 décembre 2019
Salaires	3 011
Charges sociales	1 268
Total	4 279

Note 14 : Engagements Hors Bilan

Eléments	31 décembre 2019
Nantissement créances	276
Nantissement fonds de commerce	881
Nantissement sur matériel	0
Nantissement sur titres	212
Engagement crédit-bail	148
Autres engagements donnés	
Total engagements donnés	2 010

Avals, cautions et autres garanties reçus	457
Engagement crédit-bail	
Autres engagements reçus	
Total engagements reçus	457

**AUTRES INFORMATIONS
EN K€**

PRODUITS A RECEVOIR

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31 décembre 2019
Subvention à recevoir	259
Dégrèvement CFE	20
Intérêts sur compte courant	0
Intérêts sur compte à terme	3
Total	282

CHARGES A PAYER

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31 décembre 2019
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80
Dettes fiscales et sociales	429
Total	509

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Charges constatées d'avance		31 décembre 2019
Charges d'exploitation		334
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total		334

Tableaux financiers relatifs aux crédits-bails en cours

	Terrains	Constructions	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Valeur d'origine :			2 691 732		2 691 732
Amortissements :					
Cumuls des exercices antérieurs			2 321 997		2 321 997
Dotations de l'exercice			159 243		159 243
TOTAL			2 481 240		2 481 240
Valeur nette théorique			210 492		210 492
Redevances payées :					
Cumuls des exercices antérieurs			2 194 718		2 194 718
Montants de l'exercice			111 988		111 988
TOTAL			2 306 706		2 306 706
Redevances restant dues :					
A 1 an au plus			111 987		111 987
Entre 1 et 5 ans			39 166		39 166
A plus de 5 ans					
TOTAL			151 153		151 153
Valeur résiduelle :					
A 1 an au plus					
Entre 1 et 5 ans					
A plus de 5 ans					
TOTAL					
Montant pris en charge dans l'exercice :			111 988		111 988

Annexe 3. RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

GLOBAL BIOENERGIES

Société Anonyme

5 rue Henri Desbruères
91000 EVRY

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

**FRANCE AUDIT CONSULTANTS
INTERNATIONAL**
10, allée des Champs Elysées
91042 Evry

GLOBAL BIOENERGIES

Société Anonyme
5 rue Henri Desbruères
91000 EVRY

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GLOBAL BIOENERGIES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 11 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date, juste avant le contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude liée à la continuité d'exploitation », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Ainsi que mentionné dans l'annexe des états financiers, tous les frais de recherche et développement sont portés en charges. Nous nous sommes assurés du respect de ce principe comptable adopté ;
- Aussi, nous nous sommes assurés que l'annexe décrivait en détail les modalités de dépréciation ou non dépréciation des titres de participation ainsi que des créances détenues sur ses filiales.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 30 juin 2020 et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise :

Nous attestons de l'existence dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration des informations sur le gouvernement d'entreprise requises par l'article L. 225-37-3 et L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Evry, le 30 juin 2020

Le Commissaire aux Comptes

France Audit Consultants International

Max PEUVRIER



GLOBAL BIOENERGIES

Société Anonyme

5 rue Henri Desbruères
91000 EVRY

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2019

**FRANCE AUDIT CONSULTANTS
INTERNATIONAL**
10, allée des Champs Elysées
91042 Evry

GLOBAL BIOENERGIES

Société Anonyme
5 rue Henri Desbruères
91000 EVRY

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes consolidés Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société GLOBAL BIOENERGIES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 11 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date, juste avant le contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

En l'absence d'obligation de la société de produire des comptes consolidés, ces comptes ont été établis volontairement et ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie

« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d’émission de notre rapport, et notamment nous n’avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude liée à la continuité d’exploitation », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l’audit des comptes consolidés de l’exercice.

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications et informations spécifiques au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe arrêté le 30 juin 2020.

Nous n’avons pas d’observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d’entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d’établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu’elle estime nécessaire à l’établissement de comptes consolidés ne comportant pas d’anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d’erreurs.

Lors de l’établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d’évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d’exploitation et d’appliquer

la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Evry, le 30 juin 2020

Le Commissaire aux Comptes
France Audit Consultants International

Max PEUVRIER



Annexe 4. TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/15	31/12/16	31/12/17	31/12/18	31/12/19
<u>Capital en fin d'exercice</u>					
Capital social	141 510	167 681	224 375	253 973	435 947
Nombre d'actions ordinaires	2 830 197	3 353 627	4 487 501	5 079 455	8 718 930
Nombre d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote	0	0	0	0	0
<u>Nombre maximal d'actions futures à créer :</u>					
<i>Par convention d'obligations</i>	0	0	0	0	0
<i>Par exercice de droit de souscription</i>	405 710	438 441	600 110	466 342	386 541
<i>Par attribution d'actions gratuites</i>	0	0	0	0	0
<u>Opérations et résultat de l'exercice (€)</u>					
Chiffres d'affaires hors taxes	1 363 441	642 008	469 012	840 588	129 198
Résultat avant impôts, amortissements et provisions	-11 657 032	-11 653 157	-14 396 715	-13 688 203	-12 421 752
Dotations aux amortissements	-497 108	-753 789	-504 948	-522 872	-488 358
Impôts sur les bénéfices	-1 985 059	-1 895 769	-1 999 166	-2 546 037	-1 407 264
Résultat après impôt, amortissements et provisions	-10 169 081	-10 511 177	-12 902 497	-11 665 038	-11 502 846
Bénéfices distribués	0	0	0	0	0
<u>Résultat par action (€)</u>					
Résultat après impôt, mais avant amortissements et provisions	-3,42	-2,91	-2,76	-2,19	-1,26
Résultat après impôts, amortissements et provisions	-3,59	-3,13	-2,88	-2,30	-1,32
Dividende attribué à chaque action	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Personnel</u>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	59	55	54	55	50
Montant de la masse salariale de l'exercice (€)	2 800 162	2 815 089	2 855 691	3 045 465	3 011 393
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (€)	894 294	1 162 910	1 165 900	1 268 891	1 268 452



GLOBAL BIOENERGIES

5 rue Henri Desbruères
91030 EVRY Cedex
France

Tél (+33) 1 64 98 20 66
Fax (+33) 1 64 98 20 51

contact@global-bioenergies.com



Twitter : [GlobalBioenergi](#)



Crédits photo : Procéthol2G - Canon

